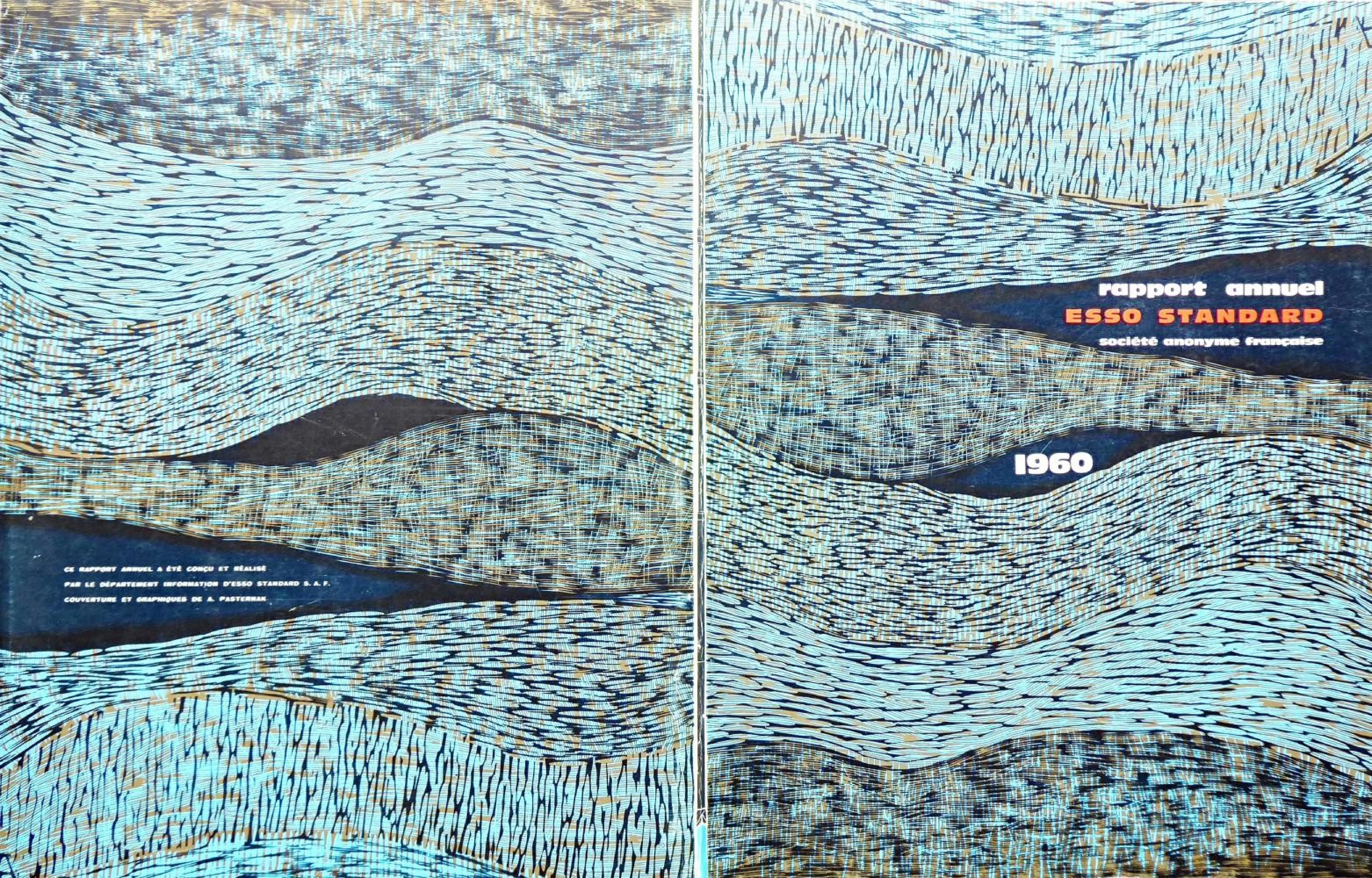

CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ
PAR LE DÉPARTEMENT INFORMATION D'ESSO STANDARD S. A. F.
COUVERTURE ET GRAPHIQUES DE A. PASTERNAK
rapport annuel
ESSO STANDARD
société anonyme française
1960



ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
CAPITAL 416.983.200 NF
R. C. SEINE 54 B 1005
82, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS 8e

rapport annuel 1960

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 15 juin 1961
communiqués
au comité central d'entreprise
le 9 juin 1961

Robert ANDRÉ — Président d'Honneur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge SCHEER	Président Directeur Général
Jacques BALLET	Administrateur
Robert de BILLY	Administrateur
Francis FABRE	Administrateur
Jean FORGEOT	Administrateur
Marcel KETTEL	Administrateur
Emmanuel MONICK	Administrateur
Raymond B. YOUNG	Administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Serge SCHEER	Président
Jacques BALLET	Directeur Général
Georges WICART	Directeur
Jules ARMAND	Directeur
André DUBOIS	Directeur
Auguste SCHLAGETER	Directeur
George R. WALKER	Directeur

Contrôleur — Georges GRONDIN

Trésorier — Albert BARRAUD

Commissaires aux Comptes

Titulaire	Albert VEYRENC
Suppléant	Gaston THIBAULT

15 Mai 1961

PAGES

EN BREF...

	1960	1959
PROFONDEURS FORÉES .... (ESSO REP)	51.500 mètres	45.000 mètres
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (ESSO REP)	1.340.000 tonnes	1.232.000 tonnes
ACHATS DE PÉTROLE BRUT	4.913.000 tonnes	4.091.000 tonnes
BRUT TRAITÉ	5.154.000 tonnes	4.626.000 tonnes
VENTES TOTALES DE PRODUITS FINIS	4.605.000 tonnes	3.936.000 tonnes
SALAIRES ET DÉPENSES SOCIALES	132.900.000 NF	123.100.000 NF
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	111.500.000 NF	123.610.000 NF
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.740.070.000 NF	2.484.270.000 NF
IMPÔTS, TAXES ET DROITS DE DOUANES	1.198.490.000 NF	1.141.180.000 NF
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	39.430.000 NF	39.170.000 NF

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 31 des Statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'Exercice 1960 et soumettre à votre approbation le Compte de Résultats de l'Exercice et le Bilan établis au 31 décembre 1960.

De nouveaux et importants progrès ont été réalisés en 1960 dans la plupart des pays, tant par l'industrie du pétrole que par l'ensemble des autres secteurs de l'économie. La production mondiale de pétrole brut a dépassé, pour la première fois, un milliard de tonnes.

La poursuite de l'expansion a été assez inégale selon les pays : si les États-Unis ont même connu une légère diminution d'activité, les pays d'Europe occidentale ont encore fortement accru leurs productions, bien que certains d'entre eux, notamment la Grande-Bretagne, aient laissé paraître une tendance au ralentissement en fin d'année. En France, les mesures d'assainissement financier qui avaient été décidées en 1958 ont continué à porter leurs fruits. Dans le secteur de la production industrielle, des résultats remarquables ont été obtenus et le rétablissement spectaculaire des finances extérieures opéré en 1959 s'est trouvé consolidé en 1960. Pour l'ensemble de l'année, l'indice de la production industrielle, bâtiment compris, a dépassé de 10 % celui de 1959, alors que les réserves de change remontaient à un niveau inconnu depuis de longues années. Cependant, l'indice moyen des prix de détail, 250 articles, a augmenté de 3,6 %.

Dans cette conjoncture économique, la production mondiale de pétrole brut a réalisé des progrès aussi rapides que ceux qui avaient été enregistrés en 1959. Elle s'est élevée à 1 052 millions de tonnes, soit une progression de 7,5 %, taux d'accroissement légèrement supérieur au taux d'augmentation annuel moyen des dix dernières années au cours desquelles la production mondiale a doublé. La production de 1960 représente, par rapport à 1959 :

— Une augmentation de 15,6 % au Moyen-Orient.
— Une augmentation de 13,5 % dans les pays du bloc soviétique.
— Une augmentation de 10,9 % en Europe occidentale.
— Une augmentation de 5,1 % en Amérique latine.
— Une diminution de 0,3 % pour l'Amérique du Nord.

Depuis 1950, la production a quadruplé en U. R. S. S., triplé au Moyent-Orient, doublé au Venezuela et est en hausse d'un quart aux États-Unis. Ainsi, la production des États-Unis ne représente plus actuellement que le tiers de

la production mondiale contre la moitié il y a dix ans. Celles du Moyen-Orient et de l'U. R. S. S. assurent respectivement 25 et 14 %. La production de l'ensemble des pays du Moyen-Orient, deuxième région de production du monde, dépasse de 75 % celle du Venezuela, troisième producteur, qui est sur le point de céder sa place à l'U. R. S. S.

Grâce au Sahara, la production de l'ensemble de l'Afrique (Égypte exclue) s'est élevée, au cours des trois dernières années, de 1,3 à 10,3 millions de tonnes, dont 9,4 millions de tonnes provenant des puits du Sahara et de l'Afrique équatoriale.

Des sociétés filiales de la Standard Oil Company (New-Jersey) poursuivent activement leurs recherches au Sahara et en Libye. Dans ce dernier pays, un important gisement a été mis à jour au début de 1961 à Raguba en Cyrénaïque, à 128 kilomètres de la côte, après la découverte, au début de 1959, du gisement de Zelten, en Cyrénaïque également, qui doit être mis en production en 1962, après achèvement d'un pipe-line de 160 kilomètres de long jusqu'au port de Marsa el Brega dans le golfe de Syrte. Au Sahara, le Groupe Esso, la Compagnie Française des Pétroles (Algérie) et la Société de Participations Pétrolières (PÉTROPAR) ont confié à une société constituée spécialement à cet effet, la Société Esso (Sahara) Inc., l'exécution des travaux de recherches sur le permis accordé le 3 juin 1959, pour une superficie d'environ 20.600 kilomètres carrés, dans l'Erg Oriental, ainsi que nous vous en avions entretenus l'an dernier.

En métropole, des résultats encourageants ont encore été enregistrés dans le Bassin Parisien. ESSO REP a entrepris, en association avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C. E. P.), des recherches dans le Languedoc et dans le Bassin Parisien.

La capacité mondiale de production de pétrole brut est à l'heure actuelle notablement supérieure aux quantités effectivement extraites en 1960, la consommation de produits pétroliers ayant progressé moins rapidement que les possibilités de production. Il en est résulté une tendance à la baisse des prix.

L'U. R. S. S. qui est le pays dont les exportations se sont relativement développées le plus vite, cherche à vendre sur les marchés occidentaux des quantités croissantes de pétrole brut ou de produits raffinés, dans le cadre d'accords de troc, à des cours inférieurs aux cours commerciaux courants et inférieurs également aux prix de cession qu'elle pratique envers ses voisins d'Europe orientale. C'est ainsi que les exportations russes de produits pétroliers vers l'Occident se sont élevées de 5 millions de tonnes environ en 1955 à près de 15 millions en 1959 et 25 millions en 1960, dont plus de 7 millions de tonnes livrées l'année dernière à des pays de la Communauté Économique Européenne, principalement l'Italie qui a augmenté ses réexportations en Europe occidentale de produits bon marché issus du raffinage de ce brut, posant ainsi un problème dont auront à se préoccuper les pays membres du Marché Commun.

■ ■ ■

A la suite des efforts intensifs entrepris en métropole et outre-mer depuis la seconde guerre mondiale, la France est devenue en 1960, grâce à la mise en exploitation rapide des gisements sahariens, le premier producteur de pétrole des pays membres de la Communauté Économique Européenne avec plus de 11 millions de tonnes de pétrole brut, ce qui a correspondu à environ 40 % de la consommation intérieure française. En 1961, environ les deux tiers des besoins pétroliers français pourront être satisfaits à partir du brut de la zone franc. En outre, la majeure partie des quantités de gaz consommé en 1960 provient du gaz naturel français.

Le placement du pétrole ainsi produit en 1960 n'a pas présenté de difficultés majeures, les sociétés de raffinage opérant en France ayant repris les tonnages de brut saharien disponibles après enlèvement par les sociétés intégrées de la part de production qui leur revenait (1). Sans attendre que des contrats formels de reprise fussent signés entre Esso Export Corporation et la Gulf Oil Corporation, fournisseurs de votre Société, d'une part, et la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie (S. N. REPAL) et la Régie Autonome des Pétroles (R. A. P.), d'autre part, votre Société a commencé dès le mois de janvier à mettre en œuvre du pétrole brut d'Hassi Messaoud dans ses raffineries de Port-Jérôme et Bordeaux et, à partir du mois de novembre, des pétroles de Zarzaïtine et d'Edjeleh. C'est ainsi que par le truchement de ses fournisseurs habituels, votre Société a acheté et payé en francs, en 1960, 622 000 tonnes de brut du Sahara représentant une valeur totale FOB de 48 millions de nouveaux francs. Si l'on ajoute à ces tonnages les achats de brut métropolitain, les achats de brut de la zone franc, y compris des tonnages qui ont été cédés à d'autres raffineries, ont représenté 40 % du total des achats de pétrole brut en 1960. En raison de l'accroissement de nos achats de brut saharien et de la production d'ESSO REP, ce pourcentage devrait atteindre 60 % en 1961, année au cours de laquelle Esso Standard S. A. F. prévoit acheter environ 3 millions de tonnes de brut de la zone franc.

Les contrats d'achats conclus entre les sociétés de production et les raffineurs métropolitains ont été librement négociés. Dans une conjoncture de production de pétrole excédentaire, les raffineurs français ont ainsi volontairement réduit leurs achats de brut aux sociétés de production qui avaient assuré régulièrement l'approvisionnement du pays au cours des années antérieures, notamment lors de la crise qui suivit la coupure du canal de Suez en 1956.

A une époque où notre pays n'était pas producteur de pétrole brut, ce sont les dispositions de la loi de 1928 qui ont permis la création d'une importante industrie du raffinage en France par l'instauration d'un régime préférentiel en faveur des produits qui y sont raffinés. Les activités de l'industrie du pétrole ont été réglementées par un système de licences qui permet aux Pouvoirs Publics de limiter et de contrôler strictement les entrées de pétrole brut et de produits

raffinés en provenance de l'étranger. Cette législation ne paraît pas compatible avec les dispositions du Traité du Marché Commun et, d'autre part, elle n'aura plus de raison d'être lorsque la production nationale sera en mesure de répondre, directement ou par voie d'échanges, à une grande partie des besoins. L'adoption de mesures plus libérales par notre pays ne pourrait d'ailleurs qu'encourager nos partenaires de la Communaute Économique Européenne à ouvrir leurs frontières au pétrole brut de la zone franc.

En 1950, avec une consommation intérieure de 9,2 millions de tonnes, les produits pétroliers représentaient seulement 15 % de la consommation française d'énergie. En 1955, ils correspondaient à 22 % et en 1960 à 30 %, avec une consommation de 22,8 millions de tonnes de pétrole et 2,6 milliards de mètres cubes de gaz, soit au total environ 38 millions de tonnes d'équivalent charbon (2). En 1965, ils devraient représenter environ 40 % pour une consommation d'environ 35 millions de tonnes de pétrole et 5,7 milliards de mètres cubes de gaz, soit au total plus de 60 millions de tonnes d'équivalent charbon. Grâce au pétrole et au gaz naturel, le grave déficit en énergie de source nationale qui a été dans le passé l'une des principales caractéristiques de l'économie française, doit faire place dans quelques années à une situation d'abondance qui justifie la recherche de débouchés sur le marché international. En fait, les premières exportations de pétrole saharien ont été effectuées en 1960 : sur des expéditions totales d'environ 8 millions de tonnes, près de 7 millions de tonnes ont été livrées à la métropole et 1,1 million aux Pays-Bas, à l'Allemagne de l'Ouest et à la Belgique.

L'achèvement du pipe-line de 750 kilomètres de long et 86 centimètres de diamètre, dont la Société du Pipe-Line Sud-Européen (3) a entrepris la construction depuis la région de Marseille jusqu'à Karlsruhe (avec un prolongement éventuel vers Ingolstadt en Bavière), prévu pour le début de 1963, facilitera l'arrivée, au cœur de l'Europe occidentale, des bruts provenant d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient. D'autres projets de construction de pipe-lines en Europe sont de nature à y favoriser la concurrence du pétrole russe. Ainsi, au cours des prochaines années, ce continent pourrait se couvrir d'un très important réseau de pipe-lines qui viendraient s'ajouter à ceux existant déjà.

En France et en Italie du Nord, deux importants réseaux de distribution de gaz naturel sont en service. En Algérie, le pipe-line reliant le gisement d'Hassi R'Mel aux villes d'Alger et d'Oran a été terminé au printemps 1961. Le gaz du gisement d'Hassi R'Mel commencera probablement à être exporté par méthaniers, en attendant la construction d'un pipe-line sous-marin qui acheminerait en Europe une part importante de la production de ce gisement. Il semble généralement admis qu'un tel projet ne pourrait être d'exploitation rentable qu'avec un débit minimum annuel de l'ordre de 10 milliards de mètres cubes de gaz. De nouveaux débouchés devraient donc être obtenus dans des pays gros consommateurs d'énergie au détriment du charbon et du fuel.





Réserves, production, capacité de raffinage et consommation de pétrole dans le monde
AMÉRIQUE DU NORD
371
35,2 %
534
43,5 %
520
50,0 %
5 000
201
12,4 %
AMÉRIQUE LATINE
197
18,7 %
152
12,4 %
75
7,2 %
4 000
195
9,9 %
EUROPE OCCIDENTALE
15
1,4 %
229
18,6 %
170
16,4 %
220
310
0,5 %
EUROPE ORIENTALE - U. R. S. S. - CHINE
166
15,8 %
162
13,2 %
145
13,9 %
4 200
995
10,4 %
MOYEN-ORIENT
267
25,4 %
73
6,0 %
30
2,9 %
24 750
97
61,1 %
AFRIQUE
10
1,0 %
8
0,6 %
30
2,9 %
900
270
2,2 %
EXTRÊME-ORIENT
(Sauf Chine continentale)
26
2,5 %
70
5,7 %
70
6,7 %
1 400
870
3,5 %
millions de tonnes par an
PRODUCTION
CAPACITÉ DE RAFFINAGE
CONSOMMATION
RÉSERVES
millions de tonnes
POPULATION
millions d'habitants
(POURCENTAGES INDIQUÉS PAR RAPPORT AU TOTAL MONDIAL)

De larges excédents de capacité subsistent toujours dans le domaine des transports maritimes du pétrole. En effet, la capacité de transport de la flotte pétrolière mondiale a doublé de 1955 à 1960 alors que les besoins ont progressé beaucoup moins rapidement. Cet excédent de capacité résulte de l'afflux des commandes passées aux chantiers de construction navale lors de la crise de Suez en 1956 et 1957, les livraisons s'échelonnant sur plusieurs années, alors que la consommation de produits pétroliers a progressé moins rapidement que prévu. En outre, les restrictions d'importation de pétrole aux États-Unis, l'augmentation des exportations russes et la réduction de la durée de certains transports en raison du chargement d'importants tonnages de pétrole saharien sur la côte africaine à la place de brut du Moyen-Orient embarqué au golfe Persique ou en Méditerranée orientale, ont eu pour effet d'accroître encore la capacité de transport disponible. Ainsi, bien que de nombreux navires aient été désarmés, les taux de fret « au voyage » se sont maintenus en 1960 à un niveau extrêmement bas.

La situation de la flotte pétrolière française est particulièrement préoccupante car le tonnage sans emploi est en rapide accroissement. Au 1er janvier 1961, cette flotte comprenait 111 navires-citernes représentant environ 2.820.000 tonnes de port en lourd. En outre, 9 bâtiments totalisant 417.000 tonnes étaient en construction et 5 navires représentant 267.000 tonnes étaient en commande. Mais à la même date, 4 pétroliers ayant une capacité totale de 64.500 tonnes restaient immobilisés dans les ports. Du fait de la mise en service de nouveaux bâtiments et de la diminution des rotations, le tonnage sans emploi est susceptible d'atteindre prochainement 500.000 tonnes de port en lourd et cette situation risque encore de s'aggraver. Votre Société, dont la flotte (y compris les bâtiments affrétés sous contrat à long terme) est également excédentaire, a pu éviter l'immobilisation de certains de ses pétroliers en effectuant des transports pour le compte d'autres sociétés affiliées à la Standard Oil Company (New Jersey). Ces affrètements sont effectués au taux du marché mondial qui correspond à une exploitation déficitaire pour les navires battant pavillon français. Mais, bien qu'onéreuse, cette solution a été préférée au désarmement de bâtiments et à la mise en chômage de leurs équipages.

■■■

La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur français a progressé de 11,1 % en 1960. La demande d'essence s'est développée de 6,8 %, taux qui marque une légère amélioration par rapport à ceux constatés au cours des années précédentes. En effet, la demande d'essence n'a progressé en France, en moyenne, que de 4 à 5 % par an au cours des cinq dernières années. Cette progression est beaucoup plus lente que celles réalisées dans les pays voisins d'Europe occidentale. Si l'on s'en tient seulement à la période des deux dernières années, 1959 et 1960, la consommation d'essence auto a augmenté de 43 % en Italie, 31,4 % en Allemagne Occidentale, 15,1 % en Grande-Bretagne et 12,4 % en France. Des six pays de la Communauté Économique Européenne, le nôtre est celui où la consommation d'essence progresse le plus lentement. Mais c'est aussi celui où, proportionnellement à la population, les véhicules automobiles sont les plus nombreux bien que, faute de crédits suffisants, l'équipement routier ait pris du retard sur celui des pays voisins. C'est également celui où les taxes intérieures sur l'essence sont les plus élevées, alors que le prix de vente à la pompe hors taxes est très bas :

Prix de vente de l'essence ordinaire

(Février 1961 — Nouveaux centimes par litre)

	FRANCE (Le Havre)	BELGIQUE (Bruxelles)	ITALIE (Gênes)	ALLEMAGNE OCCIDENTALE (Hambourg Cologne)	PAYS-BAS (Rotterdam)
PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR	96,98	76,21	75,84	70,53	59,42
DONT :					
PRIX DE VENTE A LA POMPE HORS TAXES	22,72	23,55	17,92	29,49	23,78
DROITS ET TAXES	74,26	52,66	57,92	41,04	35,64

Les trois quarts du prix de vente d'un litre d'essence à la pompe en France sont constitués actuellement par des taxes, alors qu'il y a seulement dix ans celles-ci ne représentaient que 60 % de ce prix. Ainsi, pour un même montant de taxes intérieures sur l'essence versé au Trésor, soit 1 nouveau franc, l'automobiliste français peut acheter 1,35 litre d'essence, l'Italien 1,73 litre, le Belge 1,90 litre, l'Allemand 2,44 litres et le Hollandais 2,80 litres. Ceci explique en partie que le kilométrage annuel moyen parcouru par l'automobiliste français soit retombé, d'après une enquête de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, de 10.350 kilomètres en 1956 à 9.400 kilomètres en 1959, chiffre inférieur de moitié au kilométrage annuel parcouru par l'automobiliste allemand. Mais il est bien évident que le retard du développement de la consommation d'essence en France par rapport aux pays voisins ne résulte pas uniquement d'une taxation excessive. En effet, par suite de l'utilisation à d'autres fins d'une partie des fonds normalement destinés à améliorer l'infrastructure routière, la modernisation s'est avérée fort lente et l'essentiel des travaux n'a concerné que l'entretien des routes existantes. Devant l'effort de nos partenaires européens dans ce domaine, on peut s'inquiéter à bon droit de constater qu'entre pays voisins qui ne sont pas très loin les uns des autres sur le plan technique, qui sont en compétition sur le plan commercial et qui demain doivent être unis sur le plan économique, il y ait de tels écarts dans un secteur essentiel de l'économie.

Un nouveau groupe a fait son apparition sur le marché français en 1960 : l'Union Générale des Pétroles (U. G. P.). Cette Société, dont la création a été annoncée en avril 1960 par un communiqué du Gouvernement, réunit les producteurs de brut national ne possédant ni installation de raffinage, ni réseau de distribution. Ses fondateurs sont, à participations égales, trois sociétés dans lesquelles les Pouvoirs Publics détiennent des intérêts majoritaires (4). L'U. G. P. a ensuite procédé à la constitution d'une nouvelle société, l'Union Industrielle des Pétroles (U. I. P.), dont elle détient 60 % du capital et Caltex S.A.F. 40 %. Cette nouvelle société assure à l'U. G. P. le contrôle de l'actif raffinage, distribution et transports maritimes précédemment possédé par le groupe Caltex. Toutefois, la majorité du capital de l'U. G. P. étant sous contrôle de l'État, les Pouvoirs Publics ont tenu à préciser que les activités de cette Société seraient placées, comme pour toutes les autres, sur un plan commercial c'est-à-dire concurrentiel, sans discrimination en sa faveur.

■■■

Après ces quelques considérations générales sur l'évolution de l'industrie du pétrole, voici maintenant les résultats de l'exercice écoulé (5).

En 1960, votre filiale ESSO REP, a étendu ses activités à la région du Languedoc et du Bassin Parisien. Un permis de recherches portant sur une partie des départements de l'Hérault et du Gard lui a été attribué au mois de juin. Elle a conclu avec C. E. P. un contrat pour l'exécution, à participations égales, de travaux sur ce permis. En juillet, un permis concernant une partie des départements des Ardennes et de la Marne lui a été accordé conjointement et solidairement avec C. E. P. En outre, elle a sollicité deux permis qui n'ont pas encore fait l'objet de décision, l'un portant sur une partie des départements de l'Aude et de l'Hérault, l'autre sur une partie des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Par ailleurs, ESSO REP a conclu avec C. E. P. une participation à 50 % dans les travaux que cette société exécute sur un permis dont elle est titulaire dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. Sur ses anciens permis d'Aquitaine, ESSO REP a poussé activement le développement du champ de Cazaux tout en poursuivant ses travaux de recherches.

Le rendement de notre flotte de pétroliers a été amélioré par la vente de deux anciens bâtiments « Esso Bretagne » de 16.428 tonnes de port en lourd et « Esso Flandre » de 16.285 tonnes et par la mise en service, au mois d'octobre 1960, du pétrolier « Esso Alsace » de 39.496 tonnes.

Les raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux ont traité 5.154.000 tonnes de brut, soit 11,4 % de plus qu'en 1959.

A Port-Jérôme, après les très importantes installations de raffinage mises en service en 1959, une nouvelle unité de production d'additifs destinés à l'amélioration de la qualité des huiles de graissage a été mise en route au mois d'avril 1960. Une unité d'hydrogénation des huiles a été terminée fin avril 1961. Elle doit accroître la capacité de fabrication de ces produits.

Dans le domaine de la pétrochimie, une usine de production de paraxylène, d'orthoxylène et d'une gamme variée de solvants aromatiques destinés à l'industrie chimique est en cours d'installation.

L'usine de la Société du Caoutchouc Butyl à Port-Jérôme reçoit une coupe C_4 livrée par notre raffinerie, de laquelle elle a extrait 11.662 tonnes d'isobutylène, pour assurer une partie de ses fabrications. Elle a produit 17.500 tonnes de caoutchouc butyl en 1960 et elle dépassera probablement en 1961 sa capacité de production nominale initiale de 20.000 tonnes par an.

Esso Standard S.A.F. assure la fourniture d'une coupe d'hydrocarbures riches en butylène à l'usine de fabrication de butanol secondaire mise en service en mars 1960 par la Société Industrielle des Dérivés de l'Acétylène (S. I. D. A.).

A proximité de la raffinerie, la Société United Carbon France procède actuellement aux opérations de mise en service d'une usine de fabrication de 25.000 tonnes par an de carbon black. La Société Firestone construit une usine de latex butadiène-styrène et de polybutadiène dont la mise en route est prévue pour le quatrième trimestre 1961. Ces deux nouvelles usines, dont la construction a été entreprise en 1960, seront alimentées en partie par la raffinerie d'Esso Standard S.A.F.

Les prévisions de développement de la consommation de produits pétroliers en France justifient toujours, pour répondre aux besoins de nos services de distribution dans le sud-ouest et l'est de la France, notre projet de construction d'une troisième raffinerie sur la côte méditerranéenne, où votre Société s'est assurée dans la région du golfe de Fos un terrain adjacent à celui où, par ailleurs, la Société du Pipe-Line Sud-Européen a fixé son choix pour le départ du pipe-line et la construction d'un parc de stockage.

Les ventes totales de votre Société ont progressé d'environ 16 % en 1960. Le détail en est donné en annexe au présent rapport.

Nous vous avions indiqué dans nos deux précédents rapports que le décret du 3 février 1959 limitant la création de nouvelles stations-service et la transformation de points de vente anciens en stations-service modernes nous paraissait de nature à entraver la modernisation et l'expansion de notre réseau de distribution. Bien qu'un nouvel arrêté du 25 mai 1960 soit venu apporter un aménagement à cette réglementation en autorisant la création de quelques stations-service nouvelles en contre-partie de la suppression d'un nombre équivalent de postes de distribution anciens, dans les limites d'un contingent fixé annuellement par la Direction des Carburants, nous pensons toujours que le décret de janvier 1959 constitue une entrave au libre développement de nos activités commerciales. Vous vous souviendrez que nous avons introduit en septembre 1959, un recours en Conseil d'État tendant à obtenir l'annulation de ce décret.

Votre Société, désireuse de rester concurrentielle dans tous les secteurs de son activité à une époque où la mise en application progressive du Marché Commun accroît la compétition entre les producteurs européens, a entrepris des études d'organisation en vue de rechercher les possibilités de simplification des structures et de rationalisation des tâches administratives. Ces études ont été notamment orientées en fonction de l'utilisation de nouvelles méthodes de gestion et compte tenu de la centralisation de nos services dans un nouvel immeuble de conception moderne dont la construction vient d'être entreprise au Rond-Point de la Défense à Courbevoie pour être achevée au cours du deuxième semestre 1963. La nouvelle organisation devant permettre de réaliser des économies de personnel, nous avons été amenés à offrir à certains de nos collaborateurs la possibilité de prendre une retraite anticipée dans des conditions financières avantageuses.

Les dépenses d'investissements de votre Société se sont montées à 111,5 millions de nouveaux francs en 1960, contre 123,6 millions l'année précédente. Pour les trois dernières années, c'est un total de 496,9 millions de nouveaux francs qui a été investi, dont plus des trois cinquièmes ont été affectés aux activités raffinage et pétrochimie, notamment pour l'achèvement de la raffinerie de Bordeaux et d'un important programme de construction d'unités modernes à la raffinerie de Port-Jérôme. Ce chiffre ne comprend pas les dépenses d'immobilisations d'ESSO REP qui se sont élevées à plus de 107 millions de nouveaux francs au cours des trois dernières années, dont 37,6 millions de nouveaux francs en 1960.

Dans le cadre de la politique gouvernementale destinée à faciliter le renouvellement des investissements industriels des entreprises et la modernisation des moyens de production pour faire face à la concurrence européenne, la pratique d'amortissements dégressifs a été autorisée pour les équipements industriels et commerciaux acquis depuis le 1er janvier 1960. Jusqu'en 1959, le régime fiscal français, tout en demeurant fondé sur le principe de l'amortissement par annuités constantes, avait cependant subi des aménagements permettant de pratiquer diverses formes d'amortissements accélérés. Le nouveau régime, grâce aux taux plus élevés applicables au cours des premières années d'amortissement, procure des disponibilités financières accrues aux entreprises, facilitant ainsi le financement de nouveaux investissements. De plus, il offre une grande souplesse d'utilisation car il permet de différer une partie de la charge d'amortissement lorsque celle-ci grève trop lourdement les résultats d'un exercice. Les entreprises françaises qui utilisaient déjà les possibilités d'amortissement accéléré, y compris votre Société, ont eu à choisir, en 1960, entre le maintien des régimes existants et l'application immédiate du barème dégressif qui les remplacera définitivement en 1965. Votre Société, considérant les avantages du nouveau régime, a décidé de l'adopter à partir de 1960.

D'autre part, l'Administration des Douanes a fixé en 1960 les conditions d'application de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur la détaxation des dépenses de recherches de pétrole productives. C'est ainsi que les dépenses de recherches et de production de votre filiale ESSO REP se trouvent, depuis janvier 1959, dégagées de la Taxe sur la Valeur Ajoutée qu'elle acquitte sur ses achats.

Par ailleurs, nous souhaitons que, dans la série de mesures que le Gouvernement pourra adopter en vue de favoriser le développement des investissements, soient incluses des dispositions évitant aux entreprises qui ont dû adopter une structure décentralisée, la double imposition des sociétés-mères et de leurs filiales.

Après avoir utilisé au maximum les ressources d'autofinancement à notre disposition, nous avons décidé de compléter le financement de notre important programme d'investissements en procédant à une augmentation de capital. Réunis en Assemblée Générale au mois de septembre dernier, vous avez bien voulu nous autoriser à porter notre capital de NF 364.860.300 à NF 416.983.200 par émission de 1.042.458 actions de NF 50 de nominal, plus une prime de NF 25 par action. Nous remercions nos actionnaires de la rapidité de leurs souscriptions et de la confiance qu'ils nous ont ainsi témoignée.

Nous tenons aussi à rendre hommage à tous les membres de notre personnel qui, par la qualité et la persévérance de leurs efforts ont largement contribué, au développement des activités de notre entreprise. Nous les en remercions en votre nom.

■ ■ ■

Le Compte de Résultats et le Bilan, établis au 31 décembre 1960, vous sont présentés en annexe. Ils laissent apparaître un bénéfice de .... NF 39.434.303,01

auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit .... NF 1.023.335,34

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

— Réserve légale	NF 1.972.000
— Réserve générale	NF 3.000.000
— Dividende brut	NF 33.358.656
— Report à nouveau	NF 2.126.982,35
	NF 40.457.638,35

Conformément aux dispositions de l'Article 19 des Statuts, le mandat des Administrateurs arrive à expiration chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire. Nous vous demanderons, par conséquent, de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'Exercice 1960, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Nous vous demanderons également de ratifier la nomination de M. Jean Forgeot comme Administrateur de votre Société.

Par ailleurs, vous aurez à fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration. Il vous appartiendra aussi de fixer les émoluments de vos Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1961.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ ■ ■

(1) Nous entendons par sociétés intégrées celles qui possèdent, soit en propre, soit par l'intermédiaire de filiales, les installations leur permettant de transporter et de raffiner elles-mêmes le pétrole brut dont elles sont productrices et de distribuer les produits finis obtenus.

(2) A cette consommation intérieure, s'ajoutent 1,3 million de tonnes de produits pétroliers livrées en 1960 aux soutes des navires français et 6,9 millions de tonnes de produits exportés.

(3) La Standard Oil Company (New Jersey) fait partie du Groupe de 16 sociétés appartenant à 5 pays différents qui ont constitué en 1959 la Société du Pipe-Line Sud-Européen.

(4) Régie Autonome des Pétroles (R. A. P.), dont l'État détient la totalité du capital ; Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie (S. N. REPAL), dans le capital de laquelle le B. R. P. détient une participation de 40,51 % et l'Office Général de l'Algérie une participation de 40,51 % également ; Groupement des Exploitants Pétroliers (G. E. P.). Ce dernier groupement comprend :
- Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S. N. P. A.) (participation du B. R. P. : 50,6 %).
- Compagnie d'Exploration Pétrolière (C. E. P.) (participation du B. R. P. : 50,62 %).
- Société de Prospection et Exploitations Pétrolières en Alsace (P. R. E. P. A.) (participation du B. R. P. : 56,67 %).
- Société des Pétroles d'Afrique Équatoriale (S. P. A. F. E.) (participation du B. R. P. : 52,8 %).

(5) Comme les années précédentes, des informations techniques et statistiques sur les activités d'Esso Standard S.A.F. et d'ESSO REP sont ajoutées en annexe au Rapport du Conseil d'Administration.

RAPPORTS TECHNIQUES

Relations sociales

Effectifs et salaires

L'effectif total d'Esso Standard S.A.F. est passé de 6.742 personnes au début de 1960 à 6.509 à la fin de l'année. Cette diminution est due principalement au fait que la plupart des membres du personnel âgés de 62 ans ou plus pour les hommes et de 57 ans pour les femmes ont demandé à profiter des conditions de départ à la retraite anticipée, qui leur étaient offertes. Exception faite de ces départs à la retraite, le taux de stabilité du personnel est demeuré très satisfaisant et sensiblement équivalent à celui des années précédentes.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif s'est élevé de 82.780.000 NF en 1959 à 89.090.000 NF en 1960. Les dépenses sociales résultant à la fois des dispositions légales, contractuelles ou des initiatives prises par la Société, sont passées de 40.320.000 NF en 1959 à 43.810.000 NF en 1960. Elles ont représenté environ 49,1 % du montant global des appointements et salaires pour travail effectif, contre 48,7 % l'année précédente.

Le salaire minimum servant de base au calcul des minima hiérarchiques a été relevé à plusieurs reprises au cours de l'année. Des augmentations générales des salaires effectifs de l'ensemble du personnel se sont chiffrées successivement à 1 % au 1er janvier, 2,5 % au 1er mai et 1,5 % au 1er octobre.

Par ailleurs, la Prime Spéciale a fait l'objet de deux versements, l'un à fin mars, l'autre à fin septembre. Chacun de ces versements a représenté 6 % des salaires perçus au cours de la période de six mois antérieure au mois de versement. Étant donné qu'en mars 1960, une partie de la Prime Spéciale (2 %) avait été intégrée dans les salaires, la rémunération s'est trouvée majorée d'autant. Comme les années précédentes, une gratification a été attribuée à deux reprises, fin juin et fin novembre. Chaque attribution a été de 140 NF, plus 25 % du salaire du mois de versement.

Sécurité

Les efforts ont été encore intensifiés en 1960 dans le domaine de la sécurité. Outre les dispositions adoptées dans chaque établissement, l'action psychologique permanente au moyen d'affiches, conférences, films, bulletins spécialisés, etc., a été complétée par une campagne de sécurité organisée durant quatre semaines dans tous les établissements de la Société. Elle a suscité beaucoup d'intérêt parmi le personnel.

De longues périodes sans accident ont été encore enregistrées dans différents établissements. Le tableau ci-contre montre l'évolution, au cours des cinq dernières années, du taux de fréquence des accidents du travail par principaux secteurs d'activité de notre entreprise, ainsi que la moyenne pour l'ensemble de la Société.

Formation professionnelle

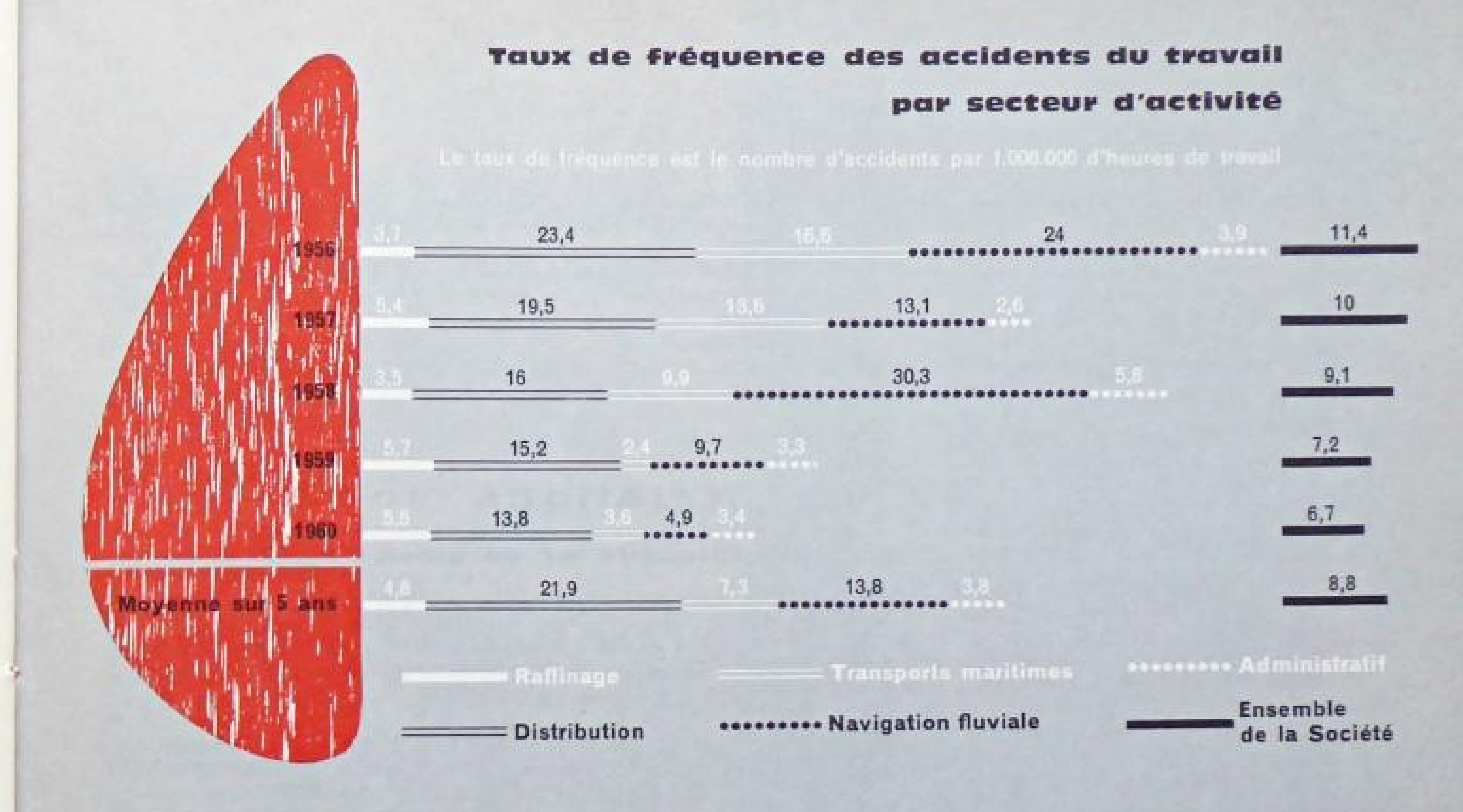
Esso Standard S.A.F. a encore développé son programme de perfectionnement du personnel, tant par l'organisation de cours ou séances de travail au sein de l'entreprise ou d'autres sociétés du Groupe que par une large utilisation des possibilités offertes par les établissements extérieurs spécialisés, en France et à l'étranger.

Les cours organisés dans les raffineries ont eu pour but aussi bien l'amélioration de la qualification du personnel de fabrication et d'entretien que la formation du personnel devant assurer la marche des nouvelles installations. Dans le domaine commercial, les séances de perfectionnement ont concerné les vendeurs du réseau de distribution. A l'extérieur, des cours ont été suivis par de nombreux membres du personnel, en particulier du personnel navigant.

Par ailleurs, comme les années précédentes, Esso Standard S. A. F. a accueilli des stagiaires étudiants de grandes écoles ou de l'Université. Un groupe de professeurs de l'enseignement technique est venu également dans notre entreprise étudier pendant plusieurs jours divers problèmes de l'industrie du pétrole.

Plan de suggestions

Après 11 ans d'existence, le Plan de Suggestions connaît un succès soutenu : en 1960, le record de 1.871 suggestions a été enregistré, 560 ont été primées et ont donné lieu au versement d'un total de 101.800 NF à leurs auteurs.



Aide au logement

Plus de 4 millions de nouveaux francs ont été prêtés au personnel en 1960 pour lui faciliter la construction, l'achat ou l'aménagement d'un logement. En supplément, une somme de plus de 450.000 NF a été versée à des organismes extérieurs pour la construction de logements qui seront mis à la disposition des membres de notre personnel bien que ne devant pas être la propriété de la Société.

Services médicaux et sociaux

Une équipe de 17 assistantes sociales, dont 7 font partie du personnel de la Société et 10 appartiennent à des services sociaux inter-entreprises, assure une tâche efficace et appréciée de nos collaborateurs et de leurs familles. Comme les années précédentes, les services sociaux ont organisé les séjours de vacances des enfants qui leur ont été confiés par le personnel, soit plus d'un millier, répartis entre les quatre centres que possède Esso Standard S.A.F. à Saint-Gilles et à Brétignolles-sur-Mer en Vendée, à Tullins dans l'Isère et à Châtillon-sur-Cluses en Haute-Savoie.

Les fêtes qui ont été organisées à Noël dans toute la France ont remporté leur succès habituel auprès des enfants.

Par ailleurs, comme chaque année, à la demande du Centre National de Transfusion Sanguine, les services médicaux ont assuré, en supplément de leurs travaux habituels, des collectes de sang dans plusieurs de nos établissements.

Exploration et production

Titres miniers

Au 15 avril 1961, ESSO REP exerçait son activité, soit directement, soit en association, sur six permis de recherches : le permis des Landes, le permis de Saint-Mamert-du-Gard, le permis de Reims, le permis de Camargue, le permis de Montblanc et le permis de Béziers-Florensac.

La deuxième période de validité du permis des Landes est arrivée à expiration en février 1961. La prorogation, de droit, a fait l'objet d'un décret du 27 mars 1961, pour une superficie de 6.562 kilomètres carrés après réduction légale d'un quart. Elle est accordée pour une période de cinq années. Ce permis est divisé en deux périmètres dénommés respectivement « Périmètre de Gascogne » et « Périmètre de Sainte-Hélène ».

Les travaux de recherches sur les permis de Saint-Mamert-du-Gard, de Reims, de Camargue, de Montblanc et de Béziers-Florensac sont exécutés conformément à des contrats d'association en participation, à parts égales, avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C. E. P.).

Le permis de Saint-Mamert-du-Gard dont ESSO REP est titulaire et sur lequel elle agit en tant qu'opérateur, a été octroyé par décret du 20 juin 1960 pour une durée de quatre ans et une superficie de 2.072 kilomètres carrés, couvrant en partie les départements du Gard et de l'Hérault.

Le permis de Reims, sur lequel C. E. P. est l'opérateur, a été accordé conjointement et solidairement à C. E. P. et à ESSO REP par décret du 4 juillet 1960 pour une durée de quatre ans ; d'une superficie de 1.520 kilomètres carrés, il s'étend sur une partie des départements des Ardennes et de la Marne.

Le permis de Camargue, sur lequel C. E. P. conduit les opérations, est détenu par cette Société et viendra définitivement à expiration le 21 mai 1964. D'une superficie de 1.785 kilomètres carrés, il couvre une partie des départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.

Le permis de Montblanc, sur lequel C. E. P. est opérateur, lui a été octroyé le 28 juin 1960 pour trois ans et une superficie de 146 kilomètres carrés située dans le département de l'Hérault.

Le permis de Béziers-Florensac, sur lequel ESSO REP est opérateur, a été octroyé à cette Société par décret du 30 mars 1961, pour une durée de quatre ans. D'une superficie de 712 kilomètres carrés, il s'étend sur une partie des départements de l'Aude et de l'Hérault.

Les résultats des travaux réalisés sur les permis de Saint-Sever-Aignan-Montesquiou et de Pau-Mélian ont conduit ESSO REP à ne pas solliciter le renouvellement de ces titres miniers dont la validité a expiré le 2 octobre 1960.

Au 15 avril 1961, une demande de permis de recherches était encore à l'instruction. Déposée le 28 octobre 1960, elle couvre 5.971 kilomètres carrés et concerne une partie des départements du Nord et du Pas-de-Calais sur lesquels la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine et la Régie Autonome des Pétroles ont présenté des demandes en concurrence.

D'autre part, outre la concession de Parentis attribuée par décret du 11 août 1956, ESSO REP détient deux permis d'exploitation qui lui ont été octroyés par arrêtés du 19 janvier 1960 à la suite de requêtes formulées en 1956 et 1958 : le permis d'exploitation de Mothes d'une superficie de 9,7 kilomètres carrés et le permis d'exploitation de Lugos d'une superficie de 8 kilomètres carrés. Ces titres miniers, d'une durée de cinq ans, peuvent faire l'objet de deux prolongations de cinq années au maximum chacune.

Le code minier stipulant que l'exploitation d'un gisement ayant fait l'objet d'un permis d'exploitation ne peut être poursuivie que sous le régime de la concession lorsque sa production cumulée a dépassé 300.000 tonnes, ESSO REP a sollicité dès le 1er juillet 1960 une concession d'une étendue de 8,6 kilomètres carrés pour le champ de Mothes.

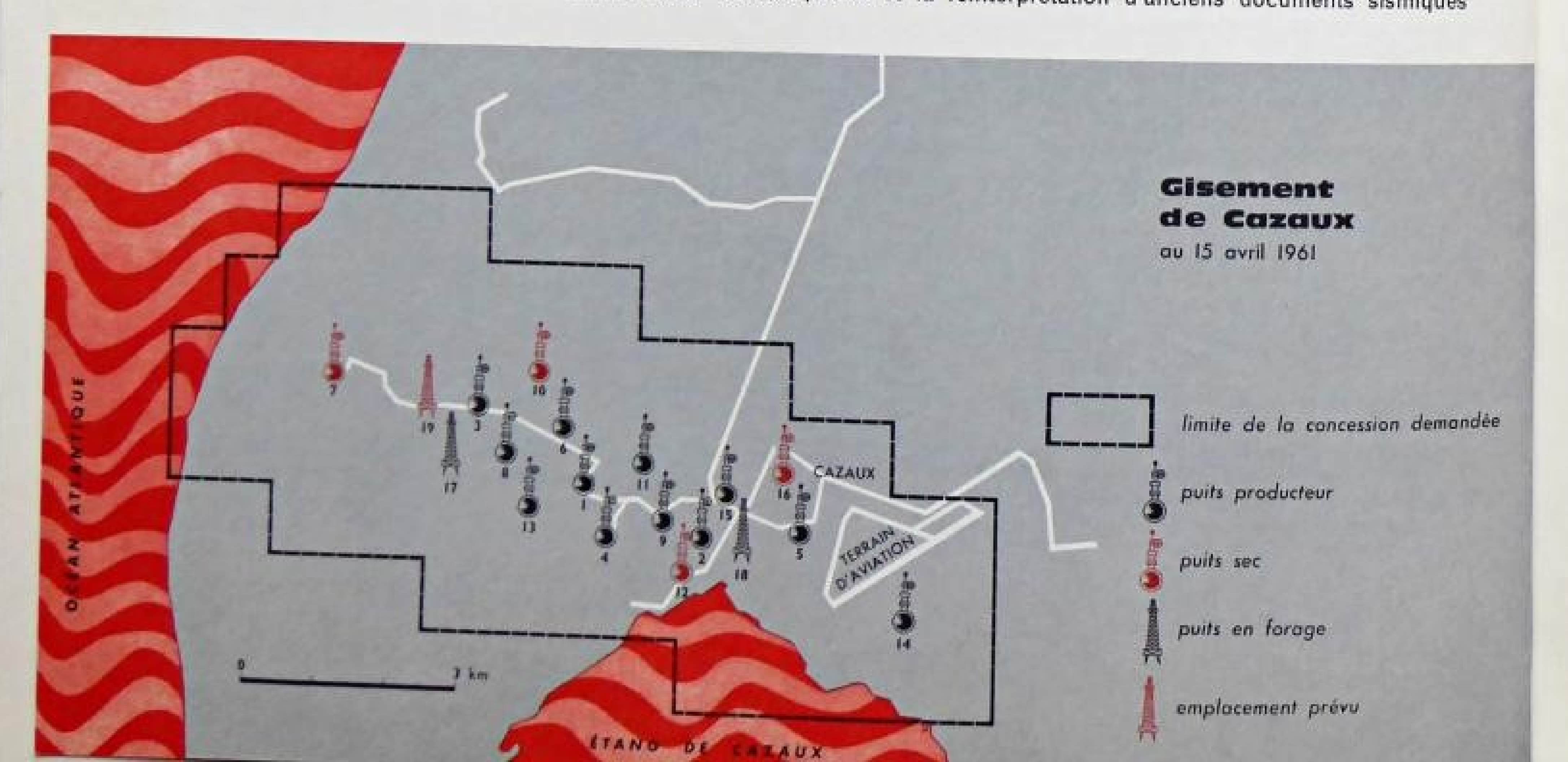
Le 26 janvier 1960, ESSO REP a également demandé pour le champ de Cazaux l'octroi d'une concession sur 48,3 kilomètres carrés. Par arrêté du 9 mai 1960, elle a été autorisée à exploiter ce champ pour une durée de deux années.

Exploration et forages

En 1960, une équipe sismique a couvert en 9 mois, 255 kilomètres de profils dans les permis des Landes et dans le permis de Saint-Mamert-du-Gard. L'étude de ces profils et la réinterprétation d'anciens documents sismiques relatifs aux permis de Saint-Mamert-du-Gard, de Reims et de Camargue ont été assurés par le service géophysique d'ESSO REP.

Lors du forage du Pilat, des grès imprégnés appartenant au jurassique supérieur ont été rencontrés vers 3.550 mètres de profondeur.

Au total, 21 forages ont été terminés dans l'année, dont 9 forages d'exploration et 12 forages de développement de gisement. Ce total représente 51.505 mètres forés en 1960, contre 45.013 l'année précédente. Les profondeurs forées se répartissent en 26.721 mètres de forages d'exploration et extension et 24.785 mètres de forages d'exploitation.



Production

A la fin de 1960, cinquante puits étaient en production sur les divers gisements découverts par ESSO REP : 29 puits à Parentis, 3 à Mothes, 6 à Lugos, 1 à Lucats, 1 à Mimizan et 10 à Cazaux.

Le rapide développement du champ de Cazaux a constitué l'un des faits caractéristiques de l'année : 11 puits ont été achevés en 1960 et 2 étaient en cours au 31 décembre. Parmi les puits achevés, 8 ont pu être mis en production. A la fin de l'année, 10 puits se trouvaient productifs, dont 5 par pompage. La capacité de production annuelle du gisement de Cazaux était alors de l'ordre de 165.000 tonnes.

La production du champ de Cazaux a été expédiée, à partir du mois de novembre, au moyen d'une conduite de 25 centimètres de diamètre et de 18,7 kilomètres de longueur reliée au pipe-line Parentis-Ambès. Le raccordement de cette conduite de jonction sur celle de 30 centimètres de diamètre du pipe-line Parentis-Ambès a été réalisé à 28,4 kilomètres du point de départ du pipe-line à Parentis.

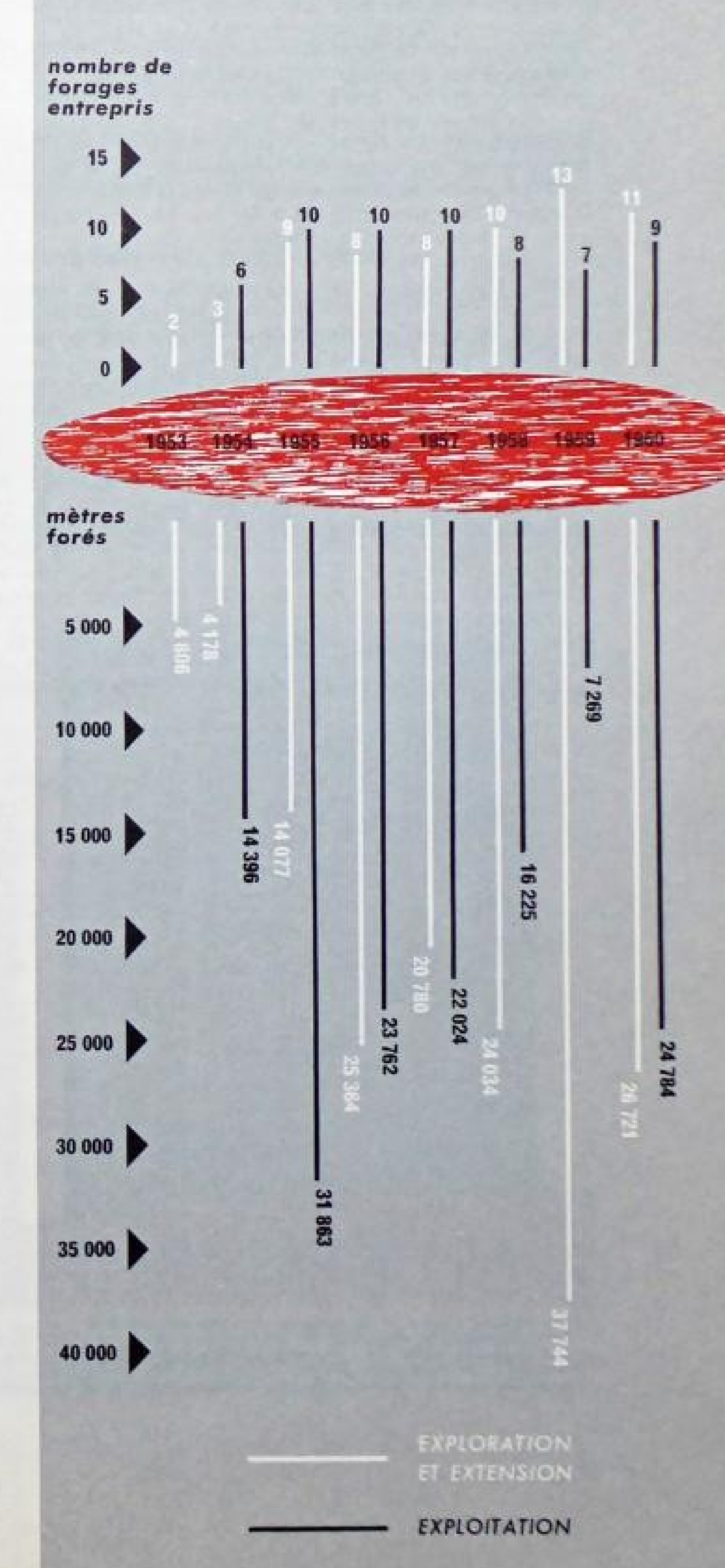
Le puits de Mimizan Nord 1, où du pétrole avait été rencontré à 1.350 mètres de profondeur, fin 1959, a été mis en production par pompage.

Sur les gisements de Parentis, Mothes et Lugos, aucun forage complémentaire n'a été entrepris. La pression du gisement de Parentis a été maintenue par injection d'eau à partir de 5 puits.

La production totale d'ESSO REP s'est élevée de 1.231.996 tonnes en 1959 à 1.340.844 tonnes en 1960, qui ont été livrées intégralement à Esso Standard S.A.F. Cette production avait été obtenue à concurrence de 1.130.050 tonnes à Parentis, 106.782 tonnes à Cazaux, 66.073 tonnes à Mothes, 26.764 tonnes à Lugos, 7.460 tonnes à Mimizan Nord, 3.647 tonnes à Lucats et 68 tonnes au puits du Pilat en cours d'essais. Ainsi, depuis la découverte du gisement de Parentis en mars 1954, ESSO REP a assuré une production d'environ 6.740.000 tonnes de pétrole brut, dont près de 6.270.000 tonnes provenant du gisement de Parentis.

Effectifs

Les travaux d'ESSO REP ont été exécutés par des effectifs qui comprenaient un total de 535 personnes à la fin de 1960, dont 357 appartenant à la Société et 178 personnes dépendant d'entreprises extérieures.



Approvisionnements et transports

Approvisionnements pétroliers

Esso Standard S.A.F. a acheté un total de 4.913.300 tonnes de produits pétroliers en 1960, contre 4.091.247 tonnes en 1959 et 3.845.950 tonnes en 1958. Ces tonnages se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

La part des bruts provenant de la zone franc a porté sur plus de 2 millions de tonnes en 1960, soit 41,1 % du total des achats, contre 22,2 % l'année précédente. Ce chiffre comprend près de 1.400.000 tonnes de bruts métropolitains, dont 1.347.000 tonnes fournies par ESSO REP, la totalité de la production de cette Société ayant été reprise par Esso Standard S.A.F. en 1960 et traitée à la raffinerie de Bordeaux, alors qu'une partie de la production de 1959 avait été cédée à une autre société de raffinage. Il comprend également environ 622.000 tonnes de bruts du Sahara, représentant une valeur FOB de 48 millions de nouveaux francs. Ces tonnages de bruts sahariens se répartissent en 34.000 tonnes achetées pour le compte de la filiale allemande du Groupe Esso et 588.000 tonnes achetées pour raffinage à Port-Jérôme et à Bordeaux.

En conséquence, la part relative des achats de pétrole brut du Moyen-Orient est retombée de 65,3 % en 1959 à 45,6 % en 1960. Ces achats ont représenté une valeur totale FOB de 145 millions de nouveaux francs, contre 180 millions en 1959. La part des bruts reçus du continent américain est restée pratiquement inchangée au cours des trois dernières années.

Les importations de produits finis ont encore été constituées essentiellement par de l'essence aviation. Les exportations de produits finis ont plus que doublé en valeur en raisons d'importantes expéditions de fuels lourds vers l'Allemagne Occidentale, la Belgique et la Suisse, et de jet fuel (carburéacteur aviation) vers l'Espagne et l'île de Malte.

Approvisionnements en pétrole brut

Provenance	1958 Tonnes	1958 %	1959 Tonnes	1959 %	1960 Tonnes	1960 %
Importations :						
Moyen-Orient	2 702 336	70,2	2 673 334	65,3	2 239 927	45,6
Venezuela	414 589	10,8	432 976	10,6	575 372	11,7
Autres origines	63 269	1,7	77 259	1,9	79 899	1,6
Total	3 180 194	82,7	3 183 569	77,8	2 895 198	58,9
Zone franc :						
Métropole	665 756	17,3	907 678	22,2	1 396 248	28,4
Sahara	—	—	—	—	621 854	12,7
Total	665 756	17,3	907 678	22,2	2 018 102	41,1
Total des achats	3 845 950	100	4 091 247	100	4 913 300	100
dont : Pétrole brut cédé à d'autres raffineries	65 770		6 011		145 514	
Pétrole brut destiné à Port-Jérôme et à Bordeaux (stocks flottants compris)	3 780 180		4 085 236		4 767 786	

(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérôme et Bordeaux pour raffinage pour le compte de tiers : 100 757 tonnes métriques en 1958, 467 181 tonnes métriques en 1959, 447 517 tonnes métriques en 1960.

(2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique "pétrole brut cédé à d'autres raffineries". Cette rubrique comprend également les tonnages cédés à d'autres raffineries en vertu des obligations administratives de notre licence de raffinage.

Transports maritimes

Les tonnages de pétrole brut et de produits finis transportés par la flotte Esso et les navires affrétés, longs courriers, se sont élevés à 4.401.256 tonnes, soit une augmentation de 10,1 % sur 1959.

La modernisation de la flotte s'est poursuivie par la vente, en 1960, de deux anciennes unités, « Esso Bretagne » de 16.428 tonnes de port en lourd, « Esso Flandre » de 16.285 tonnes, puis, en avril 1961, du pétrolier « Esso Normandie » de 16.667 tonnes (pour la casse) et par la mise en service de deux superpétroliers, « Esso Alsace » de 39.496 tonnes, en octobre 1960 et « Esso Lorraine », de 49.000 tonnes, en juin 1961.

La capacité de transport dont nous disposons, bâtiments affrétés sous contrats à long terme compris, est excédentaire. Cette situation, qui affecte l'ensemble de la flotte pétrolière française comme la flotte pétrolière mondiale, résulte de l'abondance des commandes passées aux chantiers de construction navale lors de la crise de Suez en 1956 et 1957, les livraisons étant échelonnées sur plusieurs années alors que la consommation mondiale de produits pétroliers a progressé moins rapidement que prévu. De plus, certains facteurs tels que les restrictions d'importation de pétrole aux États-Unis, l'augmentation des exportations de brut russe et la réduction de la durée de certains transports par suite du chargement de quantités croissantes de pétrole saharien sur la côte africaine à la place de brut embarqué au Moyen-Orient, ont encore augmenté la capacité de transport disponible. C'est pourquoi, bien que de nombreux pétroliers aient été désarmés, les taux de fret « au voyage » sont demeurés à un niveau extrêmement bas en 1960.

Esso Standard S.A.F. a pu éviter l'immobilisation de certains de ses pétroliers en effectuant au taux du marché mondial des transports pour le compte d'autres sociétés du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey). Bien que correspondant à une exploitation déficitaire, cette solution a été jugée préférable au désarmement de ces navires et à la mise en chômage de leurs équipages.

Transports intérieurs

Moyens de transport	1959 Tonnes	1959 %	1960 Tonnes	1960 %
PIPE-LINE TRAPIL	340 303	12,2	405 097	13,9
VOIE FLUVIALE	1 012 038	36,3	965 175	33,2
VOIE FERRÉE	938 659	33,6	958 232	32,9
ROUTE	499 493	17,9	583 398	20
	2 790 493	100	2 911 902	100

Les transports intérieurs de produits finis en vrac, dont la répartition par moyens de transport est indiquée dans le tableau ci-dessus, ont progressé de 4,2 % en 1960. L'augmentation des quantités transportées par pipe-line, voie ferrée et route a eu pour contrepartie une diminution des expéditions par voie fluviale.

Achats de matériel

Par suite de l'achèvement, en 1959, de la construction de la raffinerie de Bordeaux et d'importantes unités nouvelles à la raffinerie de Port-Jérôme, la valeur totale des factures de toutes catégories passées par le Département des Achats (dont l'activité ne porte que sur les produits autres que les produits pétroliers) pour le compte de notre Société et des Sociétés affiliées au Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) a diminué de 11,2 % en 1960.

La part des commandes d'équipement destinées à l'exportation et passées pour le compte des Sociétés du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) a représenté 6,7 % de la valeur globale des factures, soit une proportion sensiblement équivalente à celle de 1959.

Raffinage

Les tonnages de pétrole brut traités en 1960 par les raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux se sont élevés à 5.154.405 tonnes, soit une augmentation de 11,4 % par rapport à l'année précédente. Ces tonnages se répartissent, par origine et comparativement aux deux années antérieures, comme suit :

Pétrole brut traité

dans les raffineries de Port-Jérôme (de 1958 à 1960) et de Bordeaux (de mars 1959 à décembre 1960)

ORIGINE *	1958		1959		1960	
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
PARENTIS, MOTHES, LUGOS, CAZAUX	654 999	17	1 115 717	24,1	1 323 185	25,7
CHATEAURENARD	—	—	6 588	0,1	24 874	0,5
COULOMMES	—	—	128 916	2,8	170 322	3,3
RAGUSE	—	—	196 099	4,2	49 747	1,0
GABON	31 480	0,8	—	—	—	—
SAHARA	—	—	—	—	564 463	10,9
MOYEN-ORIENT	2 720 195	70,3	2 668 235	57,7	2 386 576	46,3
VENEZUELA	385 737	10	434 780	9,4	572 126	11,1
ÉTATS-UNIS	74 846	1,9	76 428	1,7	63 112	1,2
	3 867 257	100	4 626 763	100	5 154 405	100

* Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme et Bordeaux, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre Approvisionnements et Transports, page 18, qui comprend, en effet, les tonnages en cours de route ou en stock dans les raffineries. Par contre, il exclut les quantités de brut reçues pour raffinage pour le compte de tiers.

Production des raffineries

de Port-Jérôme (de 1956 à 1960) et de Bordeaux (de mars 1959 à décembre 1960) (milliers de tonnes)

	1956	1957	1958	1959	1960
GAZ DE RAFFINERIE POUR GAZ DE FRANCE	—	1	22	40	41
GAZ LIQUÉFIÉS	81	94	109	132	149
CARBURANTS AUTO	682	764	849	951	977
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	74	46	58	154	172
PÉTROLE	7	13	3	8	12
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	21	19	17	16	19
GAS OIL	676	348	416	459	506
FUEL DOMESTIQUE	269	372	405	473	576
FUEL LÉGER	245	307	389	360	369
FUELS LOURDS ET DISTILLATS	878	778	923	1 063	1 374
LUBRIFIANTS	155	163	161	146	169
BITUMES	237	219	213	235	287
PRODUITS CHIMIQUES	10	14	19	42	72
	3 335	3 138	3 584	4 079	4 723

Les quantités mises en œuvre en 1960 comprennent 447.517 tonnes traitées à façon pour le compte de tiers, soit 170.322 tonnes de brut de Coulommes distillées pour la Société Pétrofrance, 49.747 tonnes de brut de Raguse (Sicile) et 227.448 tonnes de brut du Moyen-Orient traitées pour la Gulf Oil Corporation.

La part des bruts de la zone franc a représenté environ 40 % des tonnages distillés, dont pour près de 30 % de bruts métropolitains et plus de 10 % de bruts du Sahara. En conséquence, la part des tonnages de brut du Moyen-Orient est retombée à moins de la moitié du total des bruts mis en œuvre.

Le total des produits fabriqués dans les deux raffineries a atteint 4.723.000 tonnes en 1960 contre 4.079.000 tonnes en 1959. Le détail en est donné dans le tableau ci-dessus.

Raffinerie de Port-Jérôme

La raffinerie de Port-Jérôme a traité 3.580.328 tonnes en 1960 contre 3.761.302 tonnes en 1959.

Après les très importantes installations de raffinage mises en service en 1959, la construction d'une unité d'hydrogénation des huiles a été commencée en 1960. Cette installation, achevée fin avril 1961, doit accroître la capacité de raffinage des huiles : sa capacité est d'environ 700 tonnes par jour.

Également en 1960, on a entrepris l'étude d'une nouvelle unité d'oxydation des asphaltes dont la mise en service est prévue pour 1962.

Les réalisations dans le domaine de la pétrochimie sont décrites, ci-après, au chapitre « Produits Chimiques ».

Raffinerie de Bordeaux

La raffinerie de Bordeaux a traité 1.574.077 tonnes de pétrole brut en 1960, chiffre très voisin de sa capacité nominale de traitement. Ce chiffre comprend principalement la totalité des fournitures de brut des Landes par ESSO REP à Esso Standard S.A.F. en 1960, soit 1.323.185 tonnes, du brut du Sahara que la raffinerie de Bordeaux a commencé à distiller, comme la raffinerie de Port-Jérôme, dès le mois de janvier et du brut du Venezuela utilisé pour la fabrication de bitumes.

Depuis la mise en service de la raffinerie au début du mois de mars 1959, toutes les installations ont fonctionné de façon entièrement satisfaisante. Rappelons qu'elles comprennent notamment, en plus de l'unité de distillation, une unité de reforming catalytique du type « Powerforming » ayant une capacité de 670 tonnes par jour, une unité de production des gaz liquéfiés, une installation de mélange des produits, une unité de mélange des bitumes, des réservoirs de stockage pour le pétrole brut, les produits intermédiaires et les produits finis, avec tous les services annexes habituels.

Raffinerie de La Mailleraye

La raffinerie de La Mailleraye a produit 53.210 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux en 1960, contre 51.875 tonnes en 1959, soit une augmentation de 2,5 %. Celle-ci concerne principalement les huiles.

Produits chimiques

Le complexe pétrochimique de Port-Jérôme

Après l'entrée en service à la raffinerie de Port-Jérôme, en 1959, de deux importantes installations de préparation de produits pour l'industrie chimique, une unité de steam-cracking et une unité de fabrication de dodécylbenzène, une nouvelle unité de fabrication de produits d'addition pour lubrifiants a été mise en route en avril 1960. Ces produits sont destinés à améliorer les caractéristiques des huiles moteur, en particulier la détergence et l'indice de viscosité.

Esso Standard S.A.F. a également décidé la construction de deux nouvelles unités de préparation de produits de base pour l'industrie chimique qui doivent être terminées dans le courant de l'année 1962 :

— Une usine de purification du propylène qui permettra la production de 10.000 tonnes par an de propylène à haut degré de pureté, produit pouvant servir à la fabrication d'une matière plastique nouvelle, le polypropylène.

— Une usine d'aromatiques, devant assurer la production, à partir de 300.000 tonnes d'essences de reforming catalytique, de 28.000 tonnes par an d'orthoxylène, matière de base pour l'industrie des plastifiants et peintures, 16.000 tonnes par an de paraxylène, produit utilisé pour la fabrication de fibres synthétiques et 10.000 tonnes par an de solvants aromatiques trouvant leurs applications dans les industries des peintures et vernis, insecticides, caoutchoucs, etc.

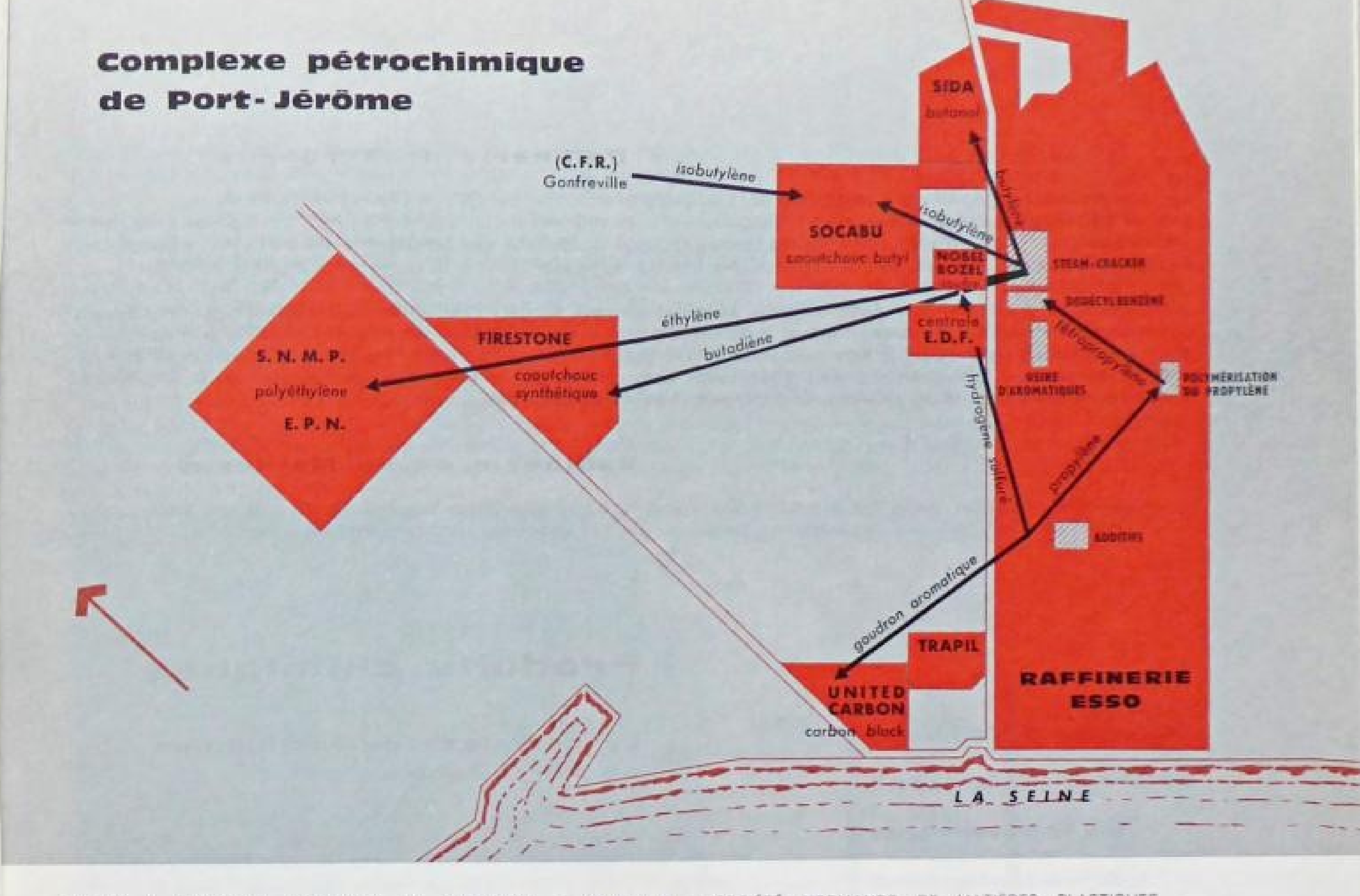
La gamme des produits de base fournis aux usines de produits chimiques de la région de Port-Jérôme a été accrue en 1960. Aux fournitures déjà assurées à l'usine de la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU), aux usines des Sociétés Éthylène Plastique Normandie et Normande de Matières Plastiques et à la Société Nobel-Bozel est venu s'ajouter, la livraison d'une coupe d'hydrocarbures riches en butylène à l'usine de fabrication de butanol secondaire mise en service, en mars 1960, par la Société Industrielle des Dérivés de l'Acétylène (SIDA).

En 1961, ce complexe pétrochimique s'enrichira de deux nouvelles usines alimentées en partie par Esso Standard S.A.F. : la Société United Carbon France vient de mettre en route une usine de fabrication de 25.000 tonnes par an de carbon black et la Société Firestone construit une usine de latex butadiène-styrène et de polybutadiène dont l'entrée en service est prévue pour le quatrième trimestre 1961.

Fabrications et ventes

Le tonnage des produits chimiques fabriqués à la raffinerie de Port-Jérôme a progressé de plus de 70 % en 1960. La valeur totale des produits vendus par la Société a représenté un chiffre d'affaires de près de 70 millions de nouveaux francs, soit une augmentation de près de 40 % sur 1959.

Cette augmentation provient d'une progression rapide des ventes de matières premières de base telles que éthylène, butadiène, propylène, isobutylène, alimentation carbon black, des ventes d'additifs pour lubrifiants, alors qu'un ralentissement s'est manifesté dans le domaine des détergents.



C.F.R. : COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE — S.N.M.P. : SOCIÉTÉ NORMANDE DE MATIÈRES PLASTIQUES — E.P.N. : ETHYLÈNE PLASTIQUE NORMANDIE — T.R.A.P.I.L. : SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE

Recherches et développements

Le développement d'une grande entreprise industrielle est lié directement à l'importance de son programme de recherches. Ceci paraît particulièrement vrai pour l'industrie du pétrole où les techniques de fabrication évoluent rapidement en fonction d'une demande toujours plus exigeante.

Afin de rester en mesure d'étendre encore ses programmes de recherches, Esso Standard S.A.F. a entrepris en 1960 la construction de nouveaux laboratoires à Rouen-Mont-Saint-Aignan. Ceux-ci, ouverts le 17 janvier 1961, comprennent un laboratoire de recherches générales, une section de carburants, lubrifiants et bitumes et un groupe d'études de pétrochimie. Seules les activités concernant l'étude des spécifications auxquelles devront répondre les nouveaux produits et l'application semi-industrielle des procédés déjà expérimentés en laboratoires, ainsi que certains travaux plus routiniers, continuent à être exécutés dans les laboratoires de Port-Jérôme, le contrôle des produits fabriqués étant assuré, comme par le passé, par les laboratoires des raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux.

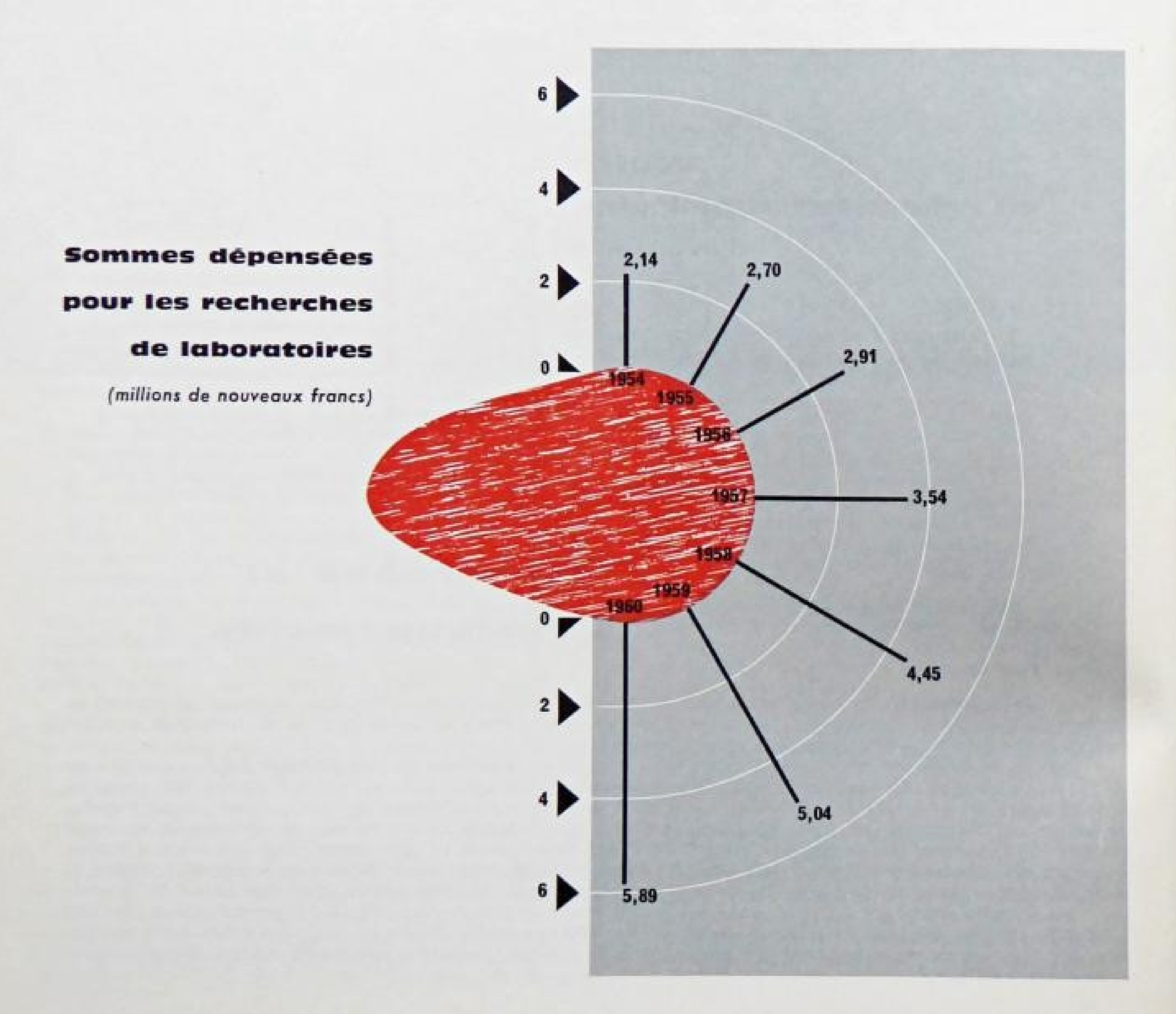
Les sommes dépensées pour les recherches de laboratoire se sont élevées de 5.040.000 nouveaux francs en 1959 à 5.890.000 en 1960. Une part importante de cette somme a été consacrée, comme les années précédentes, à des travaux effectués dans le cadre du contrat d'assistance technique conclu entre Esso Research and Engineering Company et Esso Standard S.A.F.

En ce qui concerne les recherches sur les carburants, des études ont été poursuivies, en particulier sur la volatilité des essences (études réalisées sur voitures en Italie, en liaison avec les ingénieurs d'Esso Research Ltd.) et sur les qualités futures que devront présenter les carburants pour moteurs à taux de compression élevé.

Dans le domaine des additifs, des investigations ont été continuées sur de nouveaux produits destinés à améliorer les carburants et lubrifiants. En même temps, la mise au point de produits déjà étudiés en laboratoire était effectuée sur le plan industriel dans la nouvelle unité de fabrication d'additifs pour huiles de la raffinerie de Port-Jérôme.

Par ailleurs, en vue de lutter contre la pollution atmosphérique, la combustion des fuels, tant dans les moteurs diesel que par brûleurs, a fait l'objet d'études approfondies. Les études concernant les bitumes ont été poursuivies.

Les investigations effectuées dans le domaine des produits chimiques dérivés du pétrole ont été orientées, en particulier, sur la synthèse de nouveaux produits alors que progressait l'étude de futures installations de fabrication. Des recherches d'applications ont concerné, d'une part, l'amélioration des détergents, d'autre part, les résines synthétiques de pétrole dont les emplois sont particulièrement nombreux et variés.



Sommes dépensées pour les recherches de laboratoires

(millions de nouveaux francs)

Activités commerciales

La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur français s'est accrue de 11,1 % en 1960. Bien que ce taux soit encore sensiblement inférieur à ceux constatés dans la plupart des pays d'Europe occidentale, il laisse apparaître une nette amélioration par rapport à l'année précédente : en effet, la consommation intérieure n'avait progressé que de 5 % en 1959.

Les ventes d'Esso Standard S.A.F. se sont développées, en moyenne, plus rapidement que l'ensemble du marché : elles ont progressé de 14,2 %. Cette évolution se décompose, par grandes catégories de produits, comme suit :

Ventes en France métropolitaine

marché intérieur (1)	1959	1960	augmentation ou diminution
	Tonnes	Tonnes	%
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	931 266	994 371	+ 6,8
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR (2)	115 554	154 530	+ 33,7
PÉTROLE	9 031	8 445	− 6,5
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	14 839	14 101	− 5,0
GAS OIL	137 866	155 982	+ 13,1
FUEL DOMESTIQUE	400 879	506 044	+ 26,2
FUEL LÉGER	239 637	285 952	+ 19,5
FUELS LOURDS	545 280	576 672	+ 5,8
LUBRIFIANTS	140 416	146 496	+ 4,3
BITUMES	239 163	284 056	+ 18,8
PRODUITS CHIMIQUES	51 107	99 599	+ 94,9
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	4 605	5 000	+ 8,6
	2 829 643	3 231 248	+ 14,2

(1) Soutes et Sarre exclues.
(2) Ventes ex-raffinerie à l'armée française exclues.

Produits blancs

La consommation française de carburants auto s'est accrue de 6,8 % en 1960, chiffre en amélioration notable par rapport à 1959, année au cours de laquelle l'augmentation n'avait été que de 4,6 %. Les progrès ont été plus rapides pour le supercarburant que pour l'essence ordinaire.

Il en a été de même pour les ventes d'Esso Standard S.A.F. qui se sont développées au même rythme que l'ensemble du marché. En conséquence, la part de la Société dans le total des ventes de supercarburant et d'essence ordinaire est restée pratiquement inchangée à 18,3 %.

Dans le domaine des carburants aviation, la consommation de carburéacteur continue à s'accroître au détriment de la consommation d'essence aviation en raison de la substitution progressive du moteur à réaction au moteur à piston. Au total, la consommation de ces deux produits a progressé de 37,8 %. Les ventes de notre Société ont augmenté de 33,7 % et la part de celle-ci sur le marché est passée à 32,4 % en 1960, contre 34,4 % l'année précédente.

Le marché des gaz liquéfiés est toujours en expansion. Toutefois, la progression de 10,4 % enregistrée en 1960 est plus faible que celle de 1959, elle-même inférieure à la moyenne des années antérieures. Les ventes de butane et de propane d'Esso Standard S.A.F. ont évolué d'une façon similaire.

La consommation de gas oil, qui était remontée en 1959 au niveau de 1956 après une régression consécutive à la mise en vente, à partir du milieu de cette dernière année, d'une nouvelle qualité de fuel domestique utilisée pour l'alimentation de certains types de moteurs Diesel, continue à se développer. Elle a progressé de 8,7 % en 1960. Nos ventes se sont accrues de 13,1 % et notre part du marché est passée à 9,5 %, contre 9,1 % en 1959.

La consommation de fuel domestique continue à se développer rapidement : elle a augmenté de 21,8 %, alors qu'une avance de 14,6 % avait déjà été réalisée en 1959. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont progressé encore plus rapidement : elles se sont accrues de 26,2 % en 1960 et de 18,4 % en 1959. Notre part du marché s'est ainsi élevée à 11,9 % en 1960 contre 11,5 % l'année précédente.

Combustibles liquides

Les consommations de fuel léger et de fuels lourds qui étaient demeurées pratiquement stationnaires en 1959 sont à nouveau en progression. Elles ont augmenté de 12,8 % et de 6,8 % respectivement. Pour ces deux produits, les ventes d'Esso Standard S.A.F. se sont élevées de 19,3 % et de 5,8 %.

La part de notre Société sur ces deux marchés est ainsi passée à 11,5 % pour le fuel léger et 10,3 % pour les fuels lourds, contre 10,8 % et 10,4 % en 1959.

Lubrifiants et bitumes

Le marché des lubrifiants s'est développé de 6,4 % en 1960. Les chiffres de ventes d'Esso Standard S.A.F. font apparaître une augmentation de 4,3 %. Elles ont représenté 26,5 % du marché contre 27,4 % en 1959.

La consommation de bitumes qui avait dépassé le million de tonnes pour la première fois en 1959 a progressé de 10,7 % en 1960. Nos ventes se sont accrues de 18,8 % et, en conséquence, notre part du marché s'est élevée à 21,3 %, contre 19,8 % en 1959.

Spécialités agricoles

Bien que dans l'ensemble les agriculteurs aient eu moins à lutter contre les parasites des cultures qu'en 1959, les ventes de spécialités agricoles Esso se sont développées de 8,6 %.

Outre l'extension de l'usage des produits phyto-sanitaires, cet accroissement peut être attribué à la mise sur le marché, par notre Société, de produits exclusifs et à notre politique de conseils et aides aux agriculteurs (1).

Exploitation et distribution

En dehors des usines de Gennevilliers et de Port-Saint-Louis-du-Rhône où sont effectuées les opérations de mélange et de conditionnement des huiles de graissage, le réseau d'Esso Standard S.A.F. comprend 51 dépôts de produits blancs et de produits noirs qui totalisaient au 1er janvier 1961 une capacité globale de stockage d'environ 262.000 mètres cubes.

En octobre 1960, ce réseau a été complété par la mise en service d'un nouveau point de stockage, à Chignin, près de Chambéry. Ce dépôt qui dispose de 3.750 mètres cubes de capacité de stockage est relié aux lignes de la S. N. C. F. par un embranchement particulier permettant un approvisionnement par wagons-citernes en rames de 1.100 tonnes. Bénéficiant d'une situation privilégiée au centre d'une région en expansion, cette nouvelle installation a été étudiée de façon à offrir le maximum de simplicité et d'efficacité dans l'exécution des opérations.

(1) Des commentaires sur les ventes de produits chimiques sont donnés dans le chapitre « Produits chimiques » du présent rapport, page 22.

Le parc de véhicules routiers de notre Société, affectés aux opérations du réseau, comprenait notamment, au 1er janvier 1961, un total de 106 camions-citernes articulés, constitués par un tracteur et une semi-remorque, ayant des capacités de transport allant de 19.000 à 28.000 litres par véhicule. Après les résultats déjà fort encourageants obtenus ces dernières années, de nouveaux progrès ont été réalisés en 1960 dans l'exploitation du parc. La moyenne mensuelle des kilomètres parcourus par véhicule a progressé d'environ 3 % par rapport à l'année précédente et le volume moyen de produits pétroliers transportés mensuellement par véhicule a augmenté de près de 7 %. Nos efforts tendent également à l'amélioration de la moyenne des livraisons unitaires.

Dans le domaine des ventes de lubrifiants destinés aux automobilistes, Esso Standard S.A.F. a conclu avec la Société des Automobiles Peugeot, et pour tous les pays, un accord de préconisation exclusive en faveur des produits Esso pour l'entretien des véhicules de tous modèles construits par cette firme, neufs ou déjà en service. Cet accord a pris effet au 1er janvier 1961.

Rappelons, en outre, qu'Esso Standard S.A.F. bénéficie de la part de la Société A. C. M. A., d'un contrat similaire concernant les scooters et automobiles de la marque Vespa fabriqués en France par cette firme.

Enfin, la préconisation antérieure de la Société Simca, en faveur des lubrifiants Esso pour les voitures de types Ariane et Vedette fabriquées par elle, a été reconduite et étendue à certains modèles Fiat dont elle assure la distribution en France.

Ventes totales correspondant au chiffre d'affaires commercial de 1956 à 1960

(milliers de tonnes)

	1956	1957	1958	1959	1960
GAZ LIQUÉFIÉS	79	88	112	126	142
CARBURANTS AUTO	922	920	1 120	1 061	1 181
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR	157	148	202	228	258
PÉTROLE	40	40	40	45	52
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	20	18	17	16	19
GAS OIL	634	351	372	329	379
FUEL DOMESTIQUE	267	415	386	444	561
FUEL LÉGER	260	295	388	304	363
FUELS LOURDS	815	800	763	807	1 026
LUBRIFIANTS	166	163	155	168	174
BITUMES	305	306	331	349	340
PRODUITS CHIMIQUES	26	46	57	54	105
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	2	4	5	5	5
	3 693	3 594	3 948	3 936	4 605

Commentaires financiers

L'exercice 1960 a été marqué par un effort de consolidation de la structure financière. A cet effet, le capital a été porté à 417 millions de nouveaux francs.

I. LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

(millions de nouveaux francs)	1960	1959	1958
RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE ET LABORATOIRES	38,8	64,9	203,8
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTERIEURS	25,7	21,5	28,2
TRANSPORTS MARITIMES	45,8	35,1	25,7
ADMINISTRATIF	1,2	2,1	4,1
	111,5	123,6	261,8

A. - Les immobilisations

1. IMMOBILISATIONS

Le total des dépenses d'immobilisations des trois dernières années atteint 496,9 millions de nouveaux francs, s'analysant comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans l'exécution de ce programme, les dépenses de 1960 représentent 22 % de l'effort total des trois dernières années. Leur détail, par activité, est le suivant :

Raffinage, Pétrochimie et Laboratoires

Trente cinq pour cent du total des dépenses d'immobilisations de 1960 ont été affectés aux investissements nécessaires à la poursuite de l'expansion des activités traditionnelles des raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux, à l'implantation des installations destinées aux fabrications pétrochimiques à la raffinerie de Port-Jérôme et à la création d'un centre moderne de recherches à Rouen-Mont-Saint-Aignan. Celui-ci a coûté au total — en particulier sur 1959 et 1960 — 6 millions de nouveaux francs.

Plusieurs projets particulièrement importants étaient encore en cours de réalisation à la fin de 1960, notamment : une unité d'affinage des lubrifiants, une unité de purification du propylène et une unité pour l'extraction des hydrocarbures aromatiques.

Distribution et transports intérieurs

En 1960, environ 23 % de l'effort d'investissement a porté sur la modernisation du réseau de distribution, sur le remplacement d'une partie du parc de camions-citernes et, surtout, sur l'accroissement des moyens de stockage qui ont bénéficié de 40 % du total des dépenses d'immobilisations du présent chapitre.

Transports maritimes

Au titre du programme de modernisation de la flotte commencé en 1956, quatre navires ont été mis en service depuis 1958 :

— Au mois d'octobre 1958, l'« Esso Parentis » de 38.000 tonnes de port en lourd.
— En décembre 1959, l'« Esso Bourgogne » de 39.250 tonnes.
— En octobre 1960, l'« Esso Alsace » de 39.250 tonnes également.
— En juin 1961, enfin, l'« Esso Lorraine » de 49.000 tonnes.

Le montant affecté à ce programme en 1960 est de 45,8 millions de nouveaux francs, soit près de 41 % des dépenses de l'année, ce qui porte l'effort des trois dernières années en faveur des transports maritimes à 106,6 millions de nouveaux francs.

Administratif

Les opérations relatives à la réalisation de l'immeuble destiné à regrouper les services du Siège social ont été confiées en 1960, à une société immobilière distincte (Société Civile Immobilière Courbevoie Défense — C. I. CO. DE.). Par ailleurs, Esso Standard S.A.F. a poursuivi l'effort de modernisation de ses matériels administratif et de gestion.

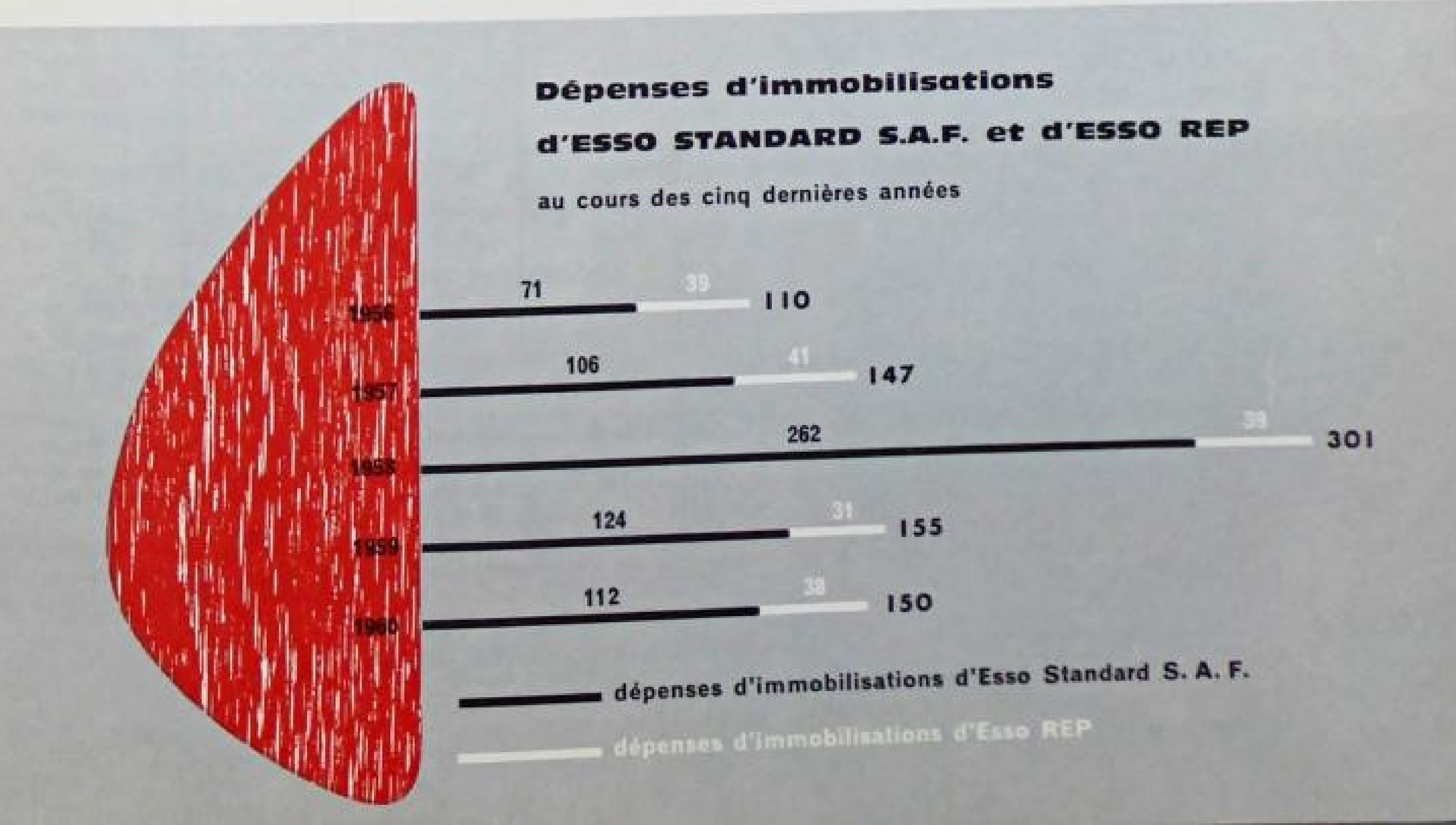
2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

L'augmentation de 20,5 millions de nouveaux francs de ce poste en 1960 par rapport à 1959 provient :

— De la participation qu'Esso Standard S.A.F. a prise en cours d'année dans le capital de diverses Sociétés, et, en particulier, de 3,9 millions de nouveaux francs dans celui de la Société C. I. CO. DE., au capital de 4 millions de nouveaux francs, créée pour la construction et l'aménagement du nouveau Siège social, au Rond-Point de la Défense.
— Pour 3,7 millions de nouveaux francs, de la réception de bons de la Caisse Autonome de Reconstruction destinée à nous indemniser des destructions de stocks subies en 1940.
— Pour le reste, essentiellement de prêts accordés à la clientèle (9,7 millions de nouveaux francs) et de prêts au personnel (2,3 millions de nouveaux francs), principalement en vue de la construction ou l'acquisition de logements.

B. - Le financement des investissements

L'accroissement des éléments d'actif a été réalisé pour plus de 70 % par l'autofinancement, le reste provenant de l'apport en numéraire des actionnaires et, dans une moindre mesure, d'emprunts à moyen terme.



Origine des recettes

	1956 Millions NF	%	1957 Millions NF	%	1958 Millions NF	%	1959 Millions NF	%	1960 Millions NF	%
CARBURANTS AUTO	217,24	28,9	284,23	31,3	273,61	29,6	306,34	29,1	337,63	28,5
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR	36,17	4,8	40,21	4,4	50,19	5,4	52,45	5,	53,32	4,5
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	12,24	1,6	15,33	1,7	12,71	1,4	15,13	1,4	19,58	1,7
GAS OIL	82,61	11,	71,42	7,9	57,73	6,2	59,56	5,7	62,70	5,3
FUEL DOMESTIQUE	41,02	5,5	68,65	7,6	67,61	7,3	83,82	8,	100,48	8,5
FUEL LÉGER	32,04	4,3	38,94	4,3	55,57	6,	47,06	4,5	53,50	4,5
FUELS LOURDS	71,02	9,5	81,05	8,9	86,27	9,3	88,36	8,4	106,43	9,0
LUBRIFIANTS	102,79	13,7	123,16	13,6	119,65	12,9	136,97	13,	151,75	12,8
BUTANE - PROPANE	17,62	2,3	21,10	2,3	22,55	2,4	29,88	2,8	34,91	2,9
BITUMES	43,55	5,8	51,64	5,7	60,41	6,5	66,08	6,3	77,76	6,6
AUTRES PRODUITS	66,28	8,8	65,22	7,2	63,35	6,9	79,29	7,5	113,28	9,5
RECETTES D'EXPLOITATION	17,70	2,4	22,48	2,5	24,10	2,6	18,94	1,8	21,82	1,8
RECETTES DIVERSES	10,31	1,4	24,26	2,6	32,24	3,5	68,60	6,5	52,69	4,4
	750,59	100	907,69	100	925,99	100	1.052,48	100	1.185,85	100
DOUANE ET TAXE INTÉRIEURE*	635,00		736,00		1.037,00		1.101,00		1.169,46	
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	1.385,59		1.643,69		1.962,99		2.153,48		2.355,31	
TRANSACTIONS COMPENSÉES	211,56		332,72		291,63		330,79		384,78	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1.597,15		1.976,41		2.254,62		2.484,27		2.740,09	

Affectation des recettes

	1956 Millions NF	%	1957 Millions NF	%	1958 Millions NF	%	1959 Millions NF	%	1960 Millions NF	%
ACHATS ET TRANSPORTS	449,02	32,4	592,88	36,1	564,20	28,7	569,87	26,5	656,15	27,9
DOUANE, IMPOTS ET TAXES *	674,45	48,7	757,84	46,1	1.070,71	54,6	1.141,18	53,0	1.198,49	50,9
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	135,60	9,8	146,95	8,9	179,28	9,1	275,46	12,8	325,05	13,8
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	58,15	4,2	64,02	3,9	75,94	3,9	82,78	3,8	89,09	3,8
DÉPENSES SOCIALES	28,46	2,	31,36	1,9	36,33	1,8	40,32	1,9	43,80	1,8
PROVISIONS, DOTATIONS TECHNIQUES	11,23	0,8	23,50	1,4	4,05	0,2	4,70	0,2	3,30	0,1
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	28,68	2,1	27,14	1,7	32,48	1,7	39,17	1,8	39,43	1,7
	1.385,59	100	1.643,69	100	1.962,99	100	2.153,48	100	2.355,31	100
TRANSACTIONS COMPENSÉES	211,56		332,72		291,63		330,79		384,78	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1.597,15		1.976,41		2.254,62		2.484,27		2.740,09	

* Les recettes par produits sont indiquées droits de douane et taxes exclus. Les différences apparaissant entre les chiffres de la ligne douane et taxe intérieure (origine des recettes) et ceux de la ligne douane, impôts, taxes (affectation des recettes) représentent essentiellement l'impôt sur le bénéfice des sociétés et les autres impôts directs et diverses taxes payés par la Société.

1. AUTOFINANCEMENT

Les ressources propres dégagées à fin 1960 s'analysent comme suit :

Bénéfice net de l'exercice :

39,4 millions de nouveaux francs. Les commentaires figurent à la rubrique « Résultats de l'exercice » ci-après.

Amortissements :

100,1 millions de nouveaux francs. Les amortissements de l'exercice écoulé, en accroissement de 10,2 millions de nouveaux francs sur ceux dégagés en 1959, reflètent essentiellement l'utilisation par Esso Standard S.A.F. du système d'amortissements dégressifs défini par les lois du 29 décembre 1959 et le décret du 9 mai 1960. La mise en service d'unités moins nombreuses en 1960 qu'en 1959 explique la relativement faible augmentation des amortissements entre les deux années malgré une nouvelle réévaluation des immobilisations durant l'année 1960.

Dommages de Guerre et produits divers :

9,6 millions de nouveaux francs, parmi lesquels 4,5 représentent les indemnités pour Dommages de Guerre encaissées durant l'exercice et 2,1 l'accroissement de la provision pour plus-values à réinvestir.

2. EMPRUNTS ET DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

La diminution de 51,9 millions de nouveaux francs de ce poste par rapport à 1959 résulte :

— De l'affectation du prêt de 63,7 millions de nouveaux francs reçu en 1959 de nos actionnaires américains à l'augmentation de capital (commentée ci-après rubrique 3).

— D'un remboursement partiel d'un montant de 20 millions de nouveaux francs sur un ensemble de crédits à moyen terme consenti par un groupe de banques pour financer l'expansion des activités de raffinage et de pétrochimie.

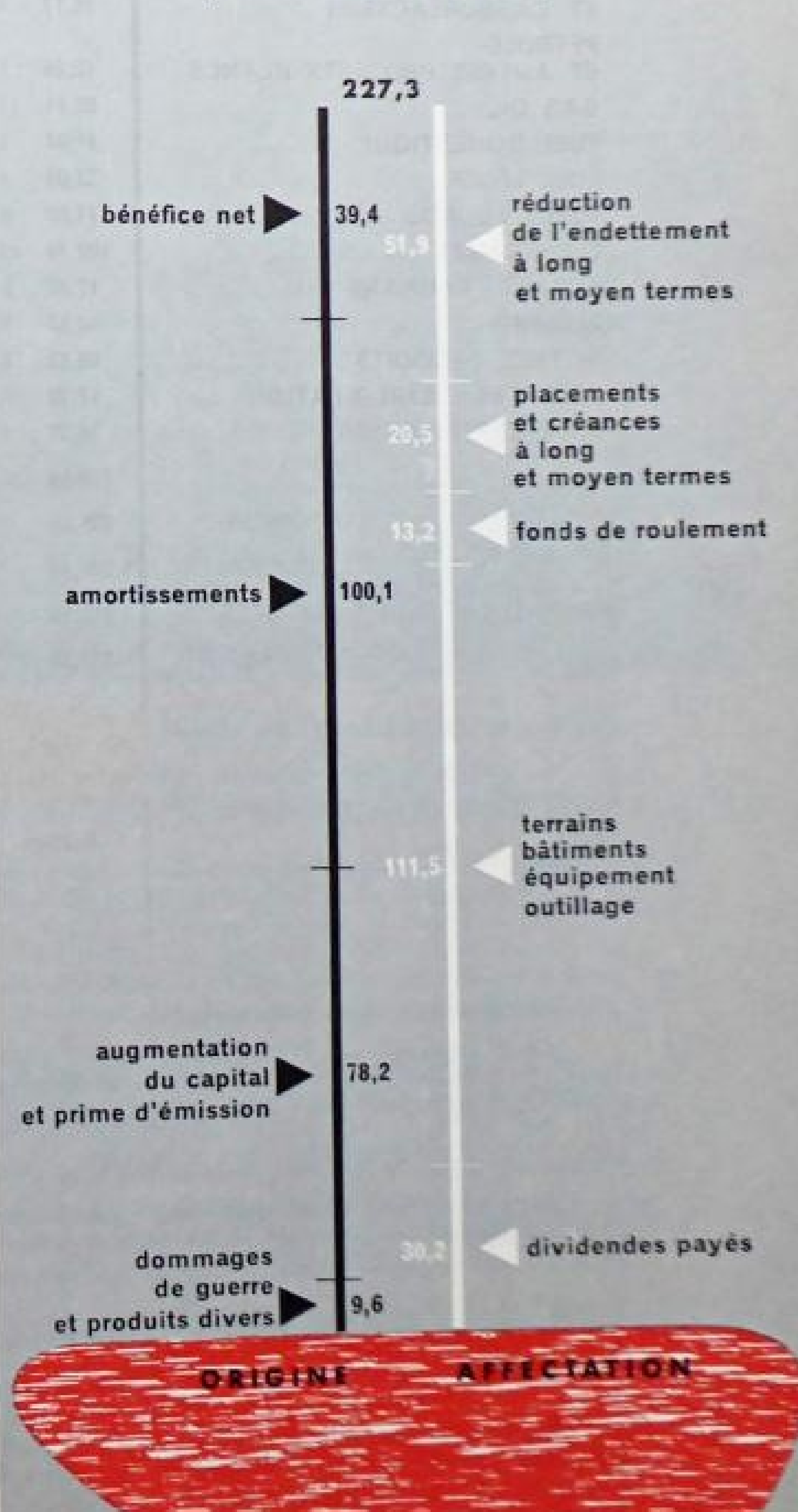
— De la mobilisation, à concurrence de 32,1 millions de nouveaux francs, des crédits de préfinancement obtenus auprès des Chantiers de l'Atlantique pour la construction des pétroliers « Esso Alsace » (4,5 millions) et « Esso Lorraine » (27,6 millions). Dans le courant de l'exercice, le crédit de préfinancement de l'« Esso Alsace » de 23 millions de nouveaux francs a été consolidé dans sa totalité par un crédit à moyen terme au moment de la livraison de ce navire.

3. AUGMENTATION DE CAPITAL

Au cours de 1960, le capital social d'Esso Standard S.A.F. a été porté à 417 millions de nouveaux francs, en augmentation de 52,1 millions. Cette augmentation s'est accompagnée de 26,1 millions d'accroissement de la prime d'émission d'actions dont le total atteint, ainsi, à la fin de l'exercice, 52,1 millions de nouveaux francs.

La participation des actionnaires américains à cette opération a été réalisée par la conversion d'un prêt en dollars correspondant à 63,7 millions de nouveaux francs consenti en 1959. L'apport en numéraire des autres actionnaires a été de 14,5 millions.

Utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes de l'exercice 1960



C. - Fonds de roulement

Le fonds de roulement qui était de 72,7 millions de nouveaux francs à fin 1959 passe, à fin 1960, à 85,9 millions, soit une augmentation de 13,2 millions.

Après le versement en 1960 de 30,2 millions de dividendes au titre des résultats de 1959, les ressources disponibles de 1960 se sont élevées à 197,1 millions permettant de financer les dépenses d'investissements et d'augmenter le fonds de roulement, relevant ainsi le coefficient de liquidité de 1,20 à fin 1959 à 1,24 à fin 1960.

II. OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

Actif courant

L'augmentation de 19,5 millions de l'actif courant entre 1959 et 1960 se répartit de la façon suivante :

Valeurs d'exploitation

L'accroissement de 4,6 millions de ce poste résulte de deux éléments contraires :

- D'une part, l'augmentation du stock de pétrole brut et de produits finis permettant de faire face à l'accroissement de l'activité des ventes et de remplir nos obligations légales relatives aux stocks de réserve.
- D'autre part, la réduction des stocks de matériel et matières consommables en magasin, par suite du ralentissement du programme d'immobilisations et d'un effort de compression des stocks.

Valeurs réalisables à court terme ou disponibles

L'ensemble des éléments constituant ce poste est en augmentation de 14,9 millions par rapport à l'exercice précédent. Les créances sur la clientèle augmentent de 18,9 millions, en relation avec l'accroissement des activités.

Par contre, les effets à recevoir sont en diminution de 11,1 millions par suite d'une utilisation plus large à fin 1960 qu'à fin 1959 du crédit d'escompte des traites commerciales.

Dettes à court terme

La hausse de l'endettement à court terme : 6,3 millions de nouveaux francs, soit 2 % de plus qu'en 1959, réside essentiellement dans l'augmentation de l'impôt sur les Sociétés restant dû à la fin de l'exercice.

III. AUTRES OPÉRATIONS

Réévaluation des immobilisations

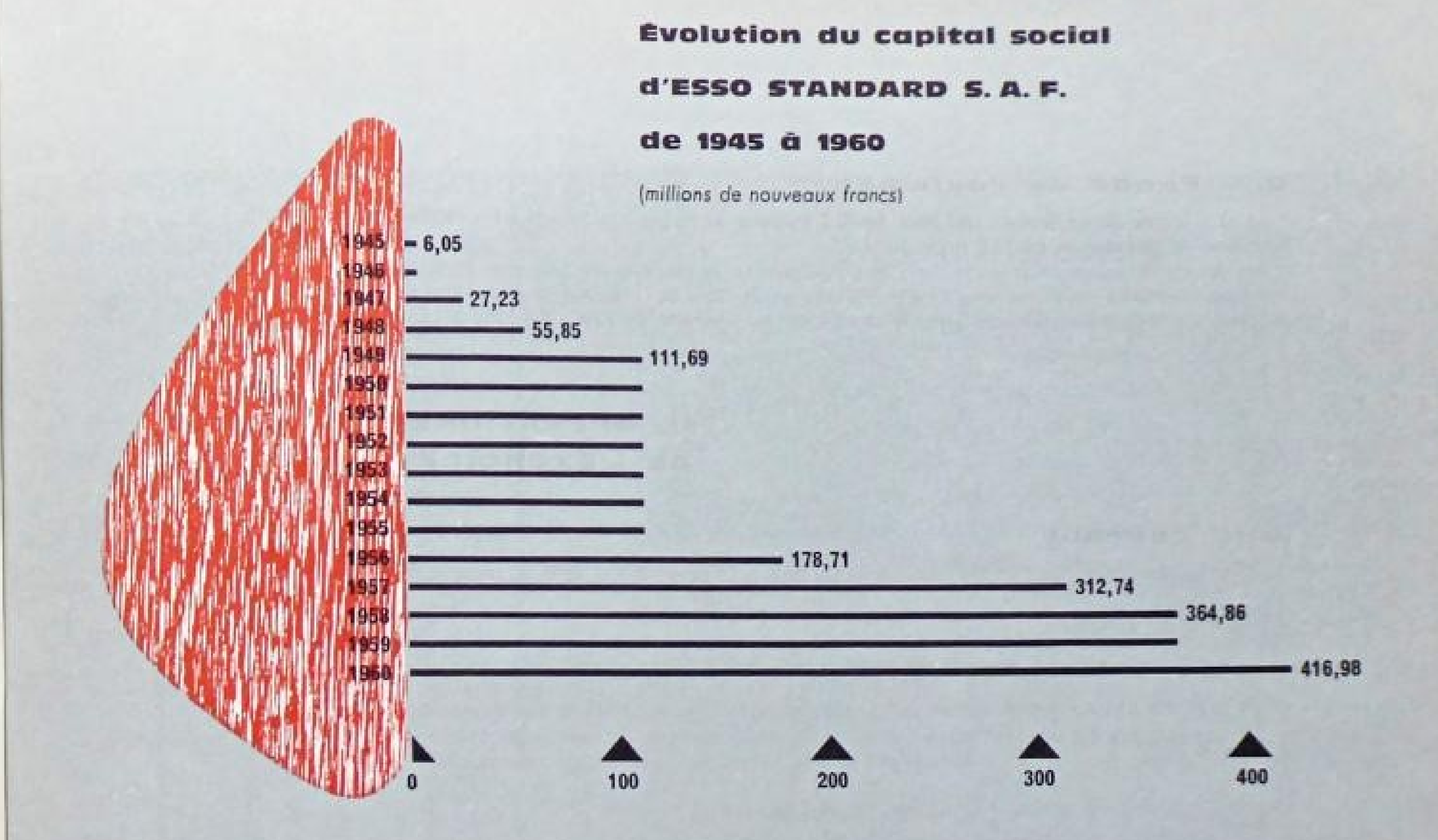
La réévaluation des immobilisations a été effectuée en 1960 sur la base des indices publiés par les Pouvoirs Publics le 20 mars 1960. Le produit net de cette réévaluation, soit 70,4 millions de nouveaux francs, a été inscrit à la « Réserve spéciale de réévaluation » portée au passif.

Pertes par faits de guerre - Indemnités à recevoir

A la suite d'une nouvelle estimation des dossiers des dommages de guerre, le montant de l'indemnité à recevoir de l'État et la provision correspondante ont été augmentés de 6 millions de nouveaux francs.

IV. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les recettes totales de l'exercice ont atteint 2.740 millions, soit 10 % de plus que celles de 1959. Le chiffre d'affaires commercial a été de 2.355 millions, après élimination de 385 millions représentant les transactions avec d'autres sociétés de pétrole. Il se situe ainsi à 9,4 % au-dessus de celui de 1959 qui était de 2.153 millions de nouveaux francs.



Le coût des matières premières et les frais de fabrication s'élèvent à 1.212 millions, soit 15,8 % de plus qu'en 1959 où ils avaient atteint 1.047 millions de nouveaux francs.

Malgré la baisse du prix de revient du pétrole brut intervenue en 1960, la valeur des achats de matières premières a augmenté au total de 21,6 % par suite, d'une part, de l'accroissement de l'activité générale, et, d'autre part, de la nécessité d'importer une partie des produits de base pour la pétrochimie non encore fabriqués sur place en 1960. Par contre, alors que les tonnages fabriqués augmentaient de 15,8 % entre 1959 et 1960, les frais de fabrication proprement dits ont baissé de 7 % entre ces deux exercices. Ceci provient principalement de ce que les frais de 1959 avaient été exceptionnellement élevés du fait du démarrage de la raffinerie de Bordeaux et de nouvelles unités à la raffinerie de Port-Jérôme.

Par ailleurs, les frais de distribution et de gestion ont augmenté de 9,4 % en passant de 145 millions de nouveaux francs en 1959 à 158 en 1960, taux d'accroissement comparable à celui du chiffre d'affaires commercial.

Comme il a été dit au paragraphe « Autofinancement », les amortissements de l'exercice ont atteint 100,1 millions de nouveaux francs par suite de la mise en vigueur du barème dégressif sur les immobilisations de 1960, ainsi que de la réévaluation effectuée cette même année.

Les produits exceptionnels de l'exercice 1960 sont en nette diminution par rapport à ceux de l'année 1959. Ils ne comprennent que la réintégration d'une partie de la réserve pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger due à la baisse du prix de revient du pétrole brut importé. Cette réintégration compte pour 3,3 millions de nouveaux francs dans les recettes de l'année.

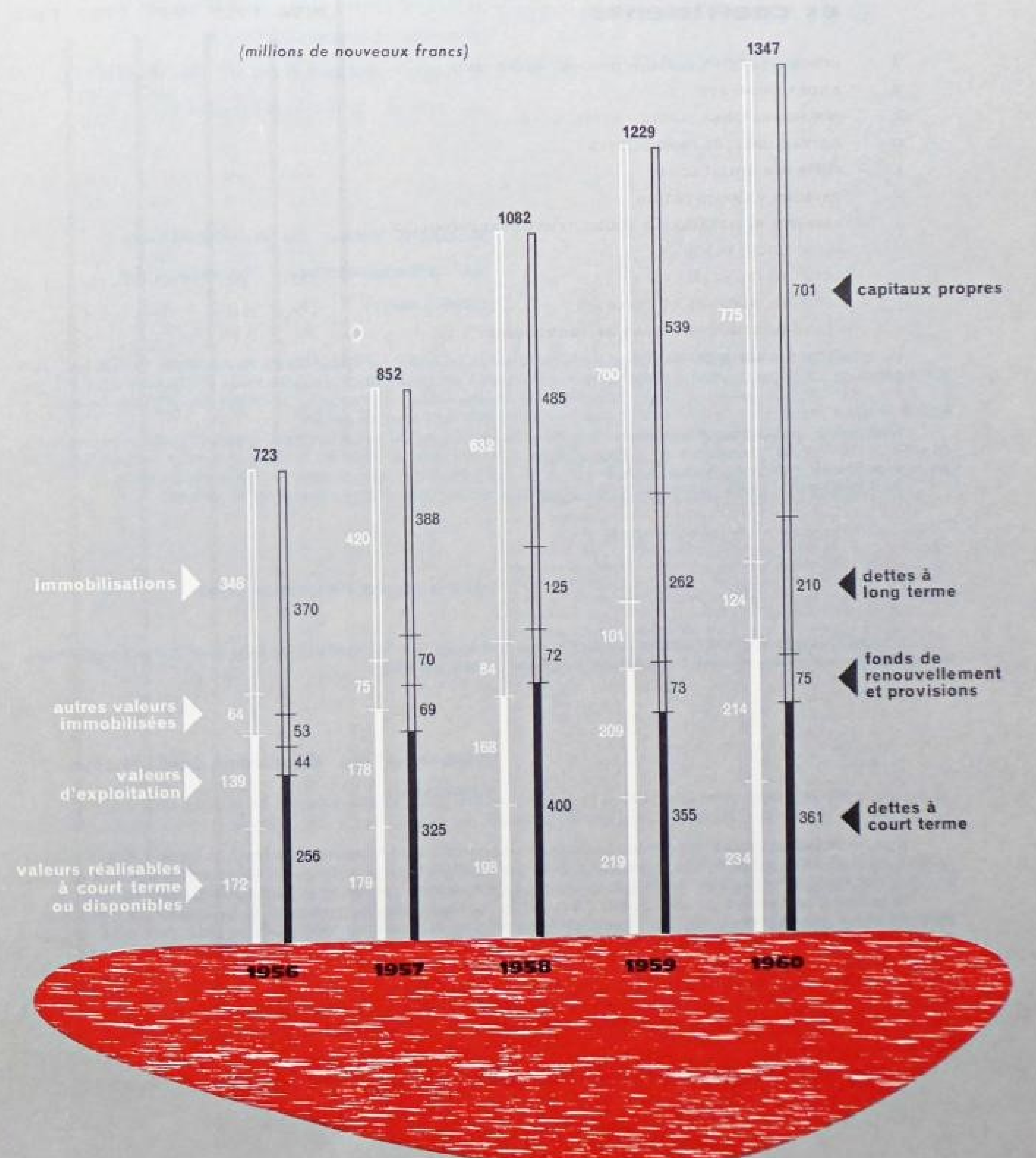
Globalement, pour 1960, les recettes d'exploitation d'Esso Standard S.A.F. ont laissé un bénéfice net de 39,4 millions de nouveaux francs, déduction faite de 9,2 millions d'impôt sur les bénéfices. Le dividende reçu d'ESSO REP, après paiement de tous impôts, compte dans ce résultat pour 29,4 millions, contre 25,4 millions en 1959. Pratiquement identique à celui de l'exercice précédent, le profit d'Esso Standard S.A.F. en 1960 provient cependant pour une plus large part des activités industrielles et commerciales de la Société. Le profit de l'exercice 1959 comprenait, en effet, une part importante de produits exceptionnels. Ce résultat reflète l'effort d'expansion et d'adaptation au marché poursuivi depuis plusieurs années.

Analyse financière et coefficients

(millions de nouveaux francs)

		1956	1957	1958	1959	1960
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	679	777	1 028	1 189	1 398
B	AMORTISSEMENTS	331	357	396	489	622
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A—B)	348	420	632	700	776
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	64	75	84	101	124
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C+D)	**412**	**495**	**716**	**801**	**900**
F	VALEURS D'EXPLOITATION	139	178	168	209	214
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	172	179	198	219	233
H	ACTIF CIRCULANT (F+G)	311	357	366	428	447
I	ACTIF TOTAL (E+H)	**723**	**852**	**1 082**	**1 229**	**1 347**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	370	388	485	539	702
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	44	69	72	73	74
L	DETTES A LONG TERME	53	70	125	262	210
M	DETTES A COURT TERME	256	325	400	355	361
N	PASSIF TOTAL (J+K+L+M)	**723**	**852**	**1 082**	**1 229**	**1 347**
O	FONDS DE ROULEMENT (H —M)	55	32	(34)	73	86
P_1	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE INCLUS)	1 386	1 644	1 963	2 153	2 355
P_2	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	751	908	926	1 052	1 186
Q	RÉSULTATS NETS	28	27	32	39	39
1	LIQUIDITÉ $\frac{H}{M}$	1,22	1,10	0,92	1,20	1,24
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{M}$	0,67	0,55	0,50	0,62	0,65
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{L+M}$	2,34	2,15	2,06	1,99	2,36
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,43	0,42	0,34	0,35	0,33
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{P_1}{H}$	4,46	4,60	5,36	5,03	5,26
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J+K+L}{E}$	1,13	1,07	0,95	1,09	1,10
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_1}$	2,07	1,65	1,65	1,82	1,66
7 bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_2}$	3,82	2,99	3,51	3,71	3,29
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times Q}{J+K}$	6,93	5,93	5,75	6,37	5,03

Évolution du bilan d'ESSO STANDARD S.A.F. de 1956 à 1960



Commentaires sur les principales Sociétés dans lesquelles Esso Standard S.A.F. a une participation

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières

(ESSO REP)

Au cours de l'année 1960, le chiffre d'affaires total s'est accru de 9,39 millions de nouveaux francs, soit une progression de 7,5 % par rapport à 1959. Cette augmentation est plus faible que celle de la production d'huile brute (+ 8,9 %, de 1.232.000 tonnes à 1.341.000 pendant le même temps) par suite de la baisse du prix de vente qui a affecté à deux reprises — en avril et en juillet — les recettes de l'exercice 1960.

Néanmoins, le bénéfice d'exploitation s'élève à 25,19 millions de nouveaux francs, soit 15 % de plus que celui de 1959. A ce résultat d'exploitation, il faut ajouter 26,37 millions au titre de la Provision pour reconstitution de Gisements libérée, montant inférieur de 1,05 million à celui qui a été intégré dans les résultats de 1959.

Le bénéfice net, après impôt, est de 51,56 millions de nouveaux francs contre 49,30 en 1959.

Standard-Kuhlmann

L'activité réduite de cette Société, principalement consacrée à la fabrication d'additifs pour huiles de graissage, a procuré un bénéfice net de 0,1 million de nouveaux francs en 1960.

Société du Caoutchouc Butyl

(SOCABU)

L'usine de fabrication de caoutchouc butyl, mise en service à Notre-Dame-de-Gravenchon en avril 1959, a produit 17.500 tonnes en 1960, contre 6.380 tonnes d'avril à décembre 1959. L'exercice 1959 — année de démarrage et de mise au point des installations — s'est soldé par une perte de 7,4 millions de nouveaux francs avant amortissements.

A la date d'impression de ce rapport, l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société du Caoutchouc Butyl ne s'était pas encore réunie pour approuver les comptes de l'exercice 1960, mais on peut dire, sans préjuger des décisions qu'elle prendra, que les résultats d'exploitation de cet exercice ne sont pas déficitaires.

■■■

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1960, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous avez bien voulu me confier.

Les vérifications auxquelles j'ai procédé ont été conduites selon les règles habituelles en matière de contrôle; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers. Toutes les pièces justificatives et explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et les informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration n'appellent aucune remarque particulière.

Le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 1960 vous sont présentés sous leur forme générale habituelle. Il convient, cependant, de vous signaler les quelques différences suivantes concernant seulement le compte de résultats :

Le chapitre « Recettes » comprend un nouveau poste : « Réintégration partielle de la réserve pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger ». Cette réintégration, conforme aux dispositions fiscales, résulte de la baisse du prix de revient du pétrole brut.

Par ailleurs, les postes suivants devenus sans objet, ne se retrouvent plus dans le compte de résultats : « Ajustement des exercices précédents », « Remboursement consécutif à la modification du plan de retraite », « Provision pour reconstitution de gisements devenue disponible », « Réintégration partielle de la provision pour risque de propre assureur », « Annulation de la provision pour risque de dépréciation en Sarre », « Différences de change », « Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable et de la provision pour fluctuations de cours ».

Ces diverses modifications n'appellent aucune observation particulière : il vous appartient de les approuver.

SITUATION GÉNÉRALE

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1959 et 1960 (en millions de nouveaux francs) :

	1959	1960	Différences
Actif total	1.229,6	1.346,6	+ 117
Dettes envers les tiers	617,3	571,7	— 45,6
PATRIMOINE SOCIAL	612,3	774,9	+ 162,6
Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :			
Capital	364,9	417,0	+ 52,1
Réserves, provisions, Fonds de renouvellement, Report à nouveau, etc.	208,3	318,5	+ 110,2
	573,2	735,5	+ 162,3
Bénéfice de l'exercice	39,1	39,4	+ 0,3
	612,3	774,9	+ 162,6

L'augmentation de capital de 52,1 millions de nouveaux francs a été réalisée par souscription en espèces, à raison d'une action nouvelle pour sept anciennes, de 1.042.458 actions nouvelles de 50 NF nominal, émises à 75 NF.

Cette augmentation de capital est conforme à l'autorisation donnée à votre Conseil d'Administration par votre Assemblée Générale extraordinaire du 1er septembre 1960.

Votre capital social se trouve ainsi porté à 416.983.200 NF, divisé en 8.339.664 actions de 50 NF nominal entièrement libérées.

La progression de 110,2 millions du chapitre « Réserves et Provisions », provient des éléments suivants :

		Différences
— « Primes d'émission d'actions » afférentes à l'augmentation de capital		+ 26,1
— Dotations à la Réserve légale et à la Réserve générale, en conformité de la troisième résolution de votre Assemblée Générale ordinaire du 16 juin 1960		+ 10,9
— Accroissement de la « Réserve spéciale de réévaluation » correspondant à la plus-value dégagée par la réévaluation des immobilisations de votre Société (Participations et titres de placement exclus) sur la base des modalités et coefficients fixés par le décret du 19 mars 1960		+ 70,4
— Encaissements d'indemnités de dommages de guerre enregistrés en augmentation de la « Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre »		+ 4,5
— Accroissement de la « Provision pour dommages de guerre » ayant sa contrepartie dans l'accroissement du poste d'actif « Pertes par faits de guerre - Indemnités à recevoir »		+ 1,5
— Dotation au poste « Plus-values à réinvestir » du profit réalisé en 1960, sur la cession de diverses immobilisations, et notamment, de deux navires-citernes entièrement amortis « Esso Flandre » et « Esso Bretagne »		+ 2,1
		+ 115,5
A déduire :		
— Reprises sur « Provisions pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger » et sur « Provision pour risque de propre assureur »	— 3,3	
— Diminution du « Report à nouveau » consécutive à la troisième résolution de votre dernière Assemblée Générale ordinaire	— 2,0	— 5,3
Accroissement net		+ 110,2

MOUVEMENTS FINANCIERS

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1960 exprimés en millions de nouveaux francs, peuvent être résumés comme suit :

Besoins

Investissements de l'exercice :			
— Immobilisations		111,5	
— Autres valeurs immobilisées		13,3	
Distribution du dividende 1959		30,2	
Diminution des dettes à moyen et long terme		52	
			207

Ressources

Augmentation du capital social et primes d'émission d'actions		78,2	
Autofinancement :			
— Bénéfice exercice 1960	39,4		
— Dotation aux amortissements	100,1		
— Résultat sur cessions d'immobilisations et divers	2,5		
		142,	
			220,2
D'où un excédent de			13,2

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1960, pour le porter à 85,9 millions, et élever ainsi le ratio de liquidité de votre Société à 1,24 (contre 1,20 l'an dernier) ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1959	1960	Différences
a) Actif circulant	427,7	447,2	+ 19,5
b) Dettes à court terme	355	361,3	+ 6,3
Différence (a — b)	72,7	85,9	+ 13,2

Les différentes fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les immobilisations nouvelles (111,5) concernent les installations de raffinage et de pétrochimie (38,8) — l'accroissement des moyens de distribution, de stockage et de transports intérieurs (25,7) — les investissements en navires pétroliers de haute mer : « Esso Alsace » et « Esso Lorraine » (45,8) — les dépenses de modernisation des services administratifs et d'aménagement d'installations en faveur du personnel (1,2).

Les amortissements de l'exercice (100,1) sont en progression de 10,3 millions de nouveaux francs sur ceux de 1959, en raison de l'accroissement des immobilisations, de leur réévaluation, et de l'application d'amortissements dégressifs autorisés par les récentes dispositions fiscales.

Les investissements en « Autres valeurs immobilisées » comprennent notamment les apports à la Société Civile Immobilière Courbevoie Défense constituée en vue de la construction et de l'aménagement du nouveau siège social au Rond-Point de la Défense (3,9) — ainsi que des prêts accordés à la clientèle et au personnel.

La régression des dettes à moyen et long terme (52), se justifie comme suit :

Diminutions 84,1

Affectation à l'augmentation du capital social, de l'emprunt consenti en 1959 (63,7) par les actionnaires américains : STANDARD OIL Co (New Jersey) et GULF OIL CORPORATION, Remboursement partiel d'un emprunt contracté auprès du Crédit National pour financer le programme d'expansion des activités de raffinage et de pétrochimie (20), Transferts aux dettes à court terme (0,4).

Augmentations 32,1

Mobilisation des crédits obtenus pour la construction des navires pétroliers « Esso Alsace » et « Esso Lorraine ».

Diminution nette 52

Les dettes à court terme marquent, dans l'ensemble, un accroissement de 6,3 millions de nouveaux francs résultant de l'augmentation (9,9) des postes Fournisseurs, Taxes intérieures et Douanes, Impôt sur les sociétés, et de la diminution (3,6) du poste Effets à payer.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements **donnés** par votre Société s'élèvent à 248,1 millions de nouveaux francs, contre 172,5 à la fin de l'exercice précédent. Ils s'appliquent à des cautions en douane (116), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus en fin d'exercice (63,4), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (47,1), aux engagements pris par votre Société en 1960 concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (21,6).

Les engagements **reçus** se chiffrent à 280,7 millions contre 296,4 en 1959. Ils correspondent, comme précédemment, et pour la quasi totalité, à des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des confrères, banques et compagnies d'assurances.

RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice 1960, comparés à ceux de l'exercice précédent, font apparaître les différences suivantes (en millions de nouveaux francs) :

	1959	1960	Différences
Ventes et recettes d'exploitation	2.415,7	2.687,4	+ 271,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	87,1	114,4	+ 27,3
Intérêts et dividendes reçus moins taxes y afférentes	31,4	36,5	+ 5,1
Autres produits	28,9	5,5	— 23,4
Ensemble	147,4	156,4	+ 9
Amortissements et dotations à déduire	95	103,6	+ 8,6
Bénéfice avant impôt	52,4	52,8	+ 0,4
Impôts sur les sociétés	13,3	13,4	+ 0,1
BÉNÉFICE NET	39,1	39,4	+ 0,3

Le projet de répartition du bénéfice net de 39.434.303,01 NF qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration, est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels j'ai procédé dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée, que le bilan et le compte de résultats qui vous sont présentés, reflètent fidèlement la situation de votre Société à fin 1960, et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

PARIS, LE 18 MAI 1961.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé par la Cour d'Appel de Paris.

Rapport spécial

prévu par les articles 34 et 40 de la loi du 24 Juillet 1867

Votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance :

a) Les diverses conventions ou opérations autorisées par lui et intervenues pendant la durée de l'exercice, entre votre Société et les Sociétés ayant avec la vôtre, des administrateurs communs.

b) Tous renseignements sur les opérations traitées dans le cadre des conventions antérieurement autorisées.

Les opérations traitées dans ces conditions par ESSO STANDARD S.A.F. avec les Sociétés ci-après, se résument ainsi :

ESSO REP

a) Convention d'achat de pétrole brut.

b) Frais de services communs débités par votre Société et inversement.

— Location d'un terrain, de six réservoirs, et du pipe-line « Parc de Stockage-Docks des Pétroles d'Ambès ».
— Gestion du Parc de Stockage d'Ambès.
— Achats et cessions de matériel.
— Ventes de divers produits.

STANDARD-KUHLMANN

a) Convention de prêt à votre Société pour un montant maximum de 1.350.000 NF.

b) Opérations courantes de fournisseur à client et de client à fournisseur (prestations de services et fournitures de divers produits).

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

a) Convention par laquelle fut confiée à cette banque la réalisation matérielle de l'augmentation de capital décidée le 1er septembre 1960 par la Société ESSO STANDARD S.A.F.

Autorisation, par votre Conseil d'Administration, de la constitution d'une promesse d'hypothèque sur le navire-citerne « ESSO FRANCE », en faveur d'un groupe de banques, dont la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS : cette promesse a pour objet de garantir un emprunt à moyen terme de 8.500.000 NF consenti par ces banques et antérieurement garanti par une hypothèque proprement dite à laquelle ladite promesse se substitue.

b) Opérations courantes de banque.

AUTRES SOCIÉTÉS

— ATELIERS ET CHANTIERS DE DUNKERQUE ET BORDEAUX
— BATIGNOLLES-CHATILLON
— COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS
— COMPAGNIE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE « LES ABEILLES »
— ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS
— FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
— FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT
— MAGASINS GÉNÉRAUX DE TOULOUSE
— NOBEL-BOZEL
— SIMCA-AUTOMOBILES
— SIMCA-INDUSTRIES
— USINOR

Opérations courantes de fournisseurs à client et de clients à fournisseur (ventes et achats de produits divers, achat de matériel et prestations de services).

Enfin, votre Conseil d'Administration a autorisé le renouvellement de la convention passée entre votre Société et M. Robert de BILLY, concernant les Relations Extérieures de votre Société.

Telles sont les conventions dont j'avais à vous rendre compte en application des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867 ; elles me sont apparues traitées dans des conditions normales et n'appellent aucune observation de ma part.

PARIS, LE 18 MAI 1961.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé par la Cour d'Appel de Paris.

Principales participations au 31 décembre 1960

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP :
Capital : 35.100.000 NF — Participation : 88,97 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

STANDARD-KUHLMANN :
Capital : 2.380.000 NF — Participation : 49,96 %.
Activités : Fabrication de Paraflow.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME :
Capital : 414.000 NF — Participation : 28 %.
Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI :
Capital : 11.250.000 NF — Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS :
Capital : 3.750.000 NF — Participation : 24,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU) :
Capital : 34.927.900 NF — Participation : 22,30 %.
Activités : Importation, fabrication de tous produits chimiques dérivés du pétrole ou de produits similaires et notamment, le caoutchouc synthétique, ses dérivés et succédanés.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS :
Capital : 9.000.000 NF — Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes.
Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES :
Capital : 900.000 NF — Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE (TRAPIL) :
Capital : 20.000.000 NF — Participation : 8,47 %.
Activités : Construction et exploitation du pipe-line destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

CAISSE FONCIÈRE DE CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DANS L'INDUSTRIE :
Capital : 3.780.000 NF — Participation : 10,58 %.
Activités : Prêts en vue de la construction et de l'aménagement de logements pour les entreprises industrielles ou commerciales.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION D'ORLY (S. M. C. A. O.) :
Capital : 1.000.000 NF — Participation : 19,98 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation d'un « Hydrant system » sur l'aérodrome d'Orly.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE COURBEVOIE DÉFENSE :
Capital : 4.000.000 NF — Participation : 97 %.
Activités : Opérations civiles immobilières.

COMPTE DE RÉSULTATS
(Esso Standard S.A.F.)

	NOUVEAUX FRANCS
RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	2.687.376.769,30
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	47.154.331,04
AUTRES PRODUITS :	
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	2.172.746,96
Réintégration partielle de la réserve pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.322.390,00
Divers	59.635,11
TOTAL DES RECETTES	**2.740.085.872,41**
CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS	
Matières premières et frais de fabrication	1.212.019.633,03
Taxes intérieures et douane	1.170.769.842,51
Autres taxes	16.676.802,17
Amortissements	79.549.667,38
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION	
Frais	158.377.360,80
Taxes	15.142.744,81
Amortissements	20.540.535,20
AUTRES CHARGES	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	101.414,62
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	10.690.299,23
Divers	32.708,50
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	3.313.034,45
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	13.437.526,70
TOTAL DES CHARGES	**2.700.651.569,40**
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**39.434.303,01**

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1960

(Esso Standard S.A.F. et ESSO REP)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 979.836.226,38

	Avant amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 84.438,75			
Prime de remboursement des obligations	187.500,00	103.061,25	84.438,75
Autres frais d'établissement	11.511.786,85	11.511.786,85	—
IMMOBILISATIONS : 884.984.020,87			
Terrains, baux et concessions	43.586.572,96	2.638.766,07	40.947.806,89
Travaux souterrains et sondages	86.275.773,97	17.653.654,87	68.622.119,10
Constructions	185.057.074,64	100.903.303,40	84.153.771,24
Matériel et outillage	834.990.186,35	392.499.416,68	442.490.769,67
Matériel de transport	242.348.726,87	110.311.206,97	132.037.519,90
Autres immobilisations	64.360.590,30	28.945.391,91	35.415.198,39
Immobilisations en cours	81.316.835,68	—	81.316.835,68

	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 91.379.812,10			
Prêts à plus d'un an	10.800.358,99	260.352,88	10.540.006,11
Titres de participation (partie libérée)	21.248.852,04	958.595,90	20.290.256,14
Titres de participation (partie non libérée)	650,00	—	650,00
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	6.004.260,00	—	6.004.260,00
Dépôts et cautionnements	974.637,27	—	974.637,27
Créances et avances à long terme	40.782.507,35	23.600,00	40.758.907,35
Compte d'attente à régulariser	12.811.095,23	—	12.811.095,23
PERTE PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	3.844.648,85	456.694,19	3.387.954,66

ACTIF CIRCULANT 462.172.962,95

VALEURS D'EXPLOITATION : 217.054.400,84			
Matériel et matières consommables en magasin	38.940.860,59	250.000,00	38.690.860,59
Matières premières (pétrole brut)	22.018.738,63	—	22.018.738,63
Produits finis et marchandises	131.306.158,69	—	131.306.158,69
Produits en cours de fabrication	25.038.642,93	—	25.038.642,93
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 245.118.562,11			
Clients	134.211.070,00	3.200.536,74	131.010.533,26
Autres débiteurs	54.753.567,35	1.569.443,20	53.184.124,15
Comptes de régularisation - Actif	19.494.132,19	—	19.494.132,19
Prêts à moins d'un an	1.609.489,54	—	1.609.489,54
Effets à recevoir	15.922.146,41	—	15.922.146,41
Chèques et autres valeurs à encaisser	6.681.541,99	—	6.681.541,99
Titres de placement (partie libérée)	2.258.488,64	868.929,34	1.389.559,30
Titres de placement (partie non libérée)	—	—	—
Banques et chèques postaux	15.487.743,35	—	15.487.743,35
Caisse	339.291,92	—	339.291,92

TOTAL DE L'ACTIF 1.442.009.189,33

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 248.410.392,51
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 280.672.701,93

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 1.051.573.695,42

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 841.745.693,51

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 680.365.554,36	
Capital social	416.983.200,00
Primes d'émission d'actions	56.188.370,50
Réserve légale	16.858.900,00
Réserve spéciale de réévaluation	140.100.472,59
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	7.862.116,88
Réserve générale	39.000.000,00
Plus-value d'apport	3.372.494,39
REPORT A NOUVEAU	37.540.156,44
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	48.593.010,00
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	3.387.954,66
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	4.083.705,70
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 67.314.630,00	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	30.079.630,00
Provision pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	37.235.000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	460.682,35

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 546.467.252,18

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 209.828.001,91	
Obligations à plus d'un an	10.590.300,00
Emprunts à plus d'un an	165.095.146,87
Autres dettes à plus d'un an	34.142.555,04

DETTES A MOINS D'UN AN 336.639.250,27

DETTES A COURT TERME : 336.639.250,27	
Fournisseurs	59.378.329,70
Taxes intérieures et douane à payer	70.640.038,84
Redevance sur la production de pétrole brut	12.968.049,28
Autres créanciers	32.943.079,16
Impôts sur les bénéfices des sociétés	16.839.548,53
Consignation d'emballages à la clientèle	2.721.173,46
Comptes de régularisation - Passif	30.109.045,67
Obligations à moins d'un an	161.400,00
Emprunts à moins d'un an	146.415,66
Autres dettes à moins d'un an	1.758.826,12
Effets à payer	108.973.343,85
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	41.681.296,38
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	12.114.947,26

TOTAL DU PASSIF 1.442.009.189,33

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ
(Esso Standard S.A.F. et ESSO REP)

	NOUVEAUX FRANCS
RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	2.687.168.070,94
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	3.013.539,38
AUTRES PRODUITS :	
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	2.102.426,02
Réintégration partielle de la réserve pour fluctuations de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.322.390,00
Divers	468.679,57
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	26.373.170,00
TOTAL DES RECETTES	**2.722.448.275,91**
CHARGES	
COUTS DES PRODUITS VENDUS	
Matières premières, frais de fabrication et de production	1.086.209.037,59
Taxes intérieures et douane	1.170.769.842,51
Autres taxes	17.608.922,33
Amortissements	87.003.925,80
Redevances à l'État	13.053.321,82
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION	
Frais	158.470.602,62
Taxes	15.142.744,81
Amortissements	20.540.535,20
CHARGES D'EXPLORATION	14.910.966,07
AUTRES CHARGES	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	101.414,62
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	10.690.299,23
Divers	32.708,50
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	
Provision pour reconstitution de gisements	38.027.410,00
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	3.313.034,45
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	39.205.733,91
TOTAL DES CHARGES	**2.675.080.499,46**
BÉNÉFICE TOTAL	**47.367.776,45**
A déduire : PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	5.686.480,07
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	**41.681.296,38**

Imp. M. Déchaux - Paris

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1960

(Esso Standard S.A.F.)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 899.364.917,86

	Avant amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 84.438,75			
Prime de remboursement des obligations	187.500,00	103.061,25	84.438,75
IMMOBILISATIONS : 774.881.459,11			
Terrains, baux et concessions	42.895.296,76	2.638.766,07	40.256.530,69
Constructions	183.676.623,88	100.490.395,96	83.186.227,92
Matériel et outillage	804.882.322,98	383.110.437,74	421.771.885,24
Matériel de transport	240.784.405,58	109.665.569,81	131.118.835,77
Autres immobilisations	50.517.837,33	25.859.664,95	24.658.172,38
Immobilisations en cours	73.889.807,11	—	73.889.807,11
	Avant provisions	**Provisions pour dépréciation et amortissements**	**Net**
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 121.011.065,34			
Prêts à plus d'un an	9.548.991,95	260.352,88	9.288.639,07
Titres de participation (partie libérée)	52.450.804,14	958.595,90	51.492.208,24
Titres de participation (partie non libérée)	650,00	—	650,00
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	6.004.260,00	—	6.004.260,00
Dépôts et cautionnements	655.305,45	—	655.305,45
Créances et avances à long terme	40.782.507,35	23.600,00	40.758.907,35
Compte d'attente à régulariser	12.811.095,23	—	12.811.095,23
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	3.844.648,85	456.694,19	3.387.954,66

ACTIF CIRCULANT 447.235.319,21

	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 213.635.078,59			
Matériel et matières consommables en magasin	28.633.024,83	250.000,00	28.383.024,83
Matières premières (pétrole brut)	28.907.252,14	—	28.907.252,14
Produits finis et marchandises	131.306.158,69	—	131.306.158,69
Produits en cours de fabrication	25.038.642,93	—	25.038.642,93
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 233.600.240,62			
Clients	134.124.394,80	3.200.536,74	130.923.858,06
Autres débiteurs	44.723.337,26	1.548.902,69	43.174.434,57
Comptes de régularisation - Actif	18.894.246,72	—	18.894.246,72
Prêts à moins d'un an	1.467.103,75	—	1.467.103,75
Effets à recevoir	15.922.146,41	—	15.922.146,41
Chèques et autres valeurs à encaisser	6.681.541,99	—	6.681.541,99
Titres de placement (partie libérée)	2.258.488,64	868.929,34	1.389.559,30
Titres de placement (partie non libérée)	—	—	—
Banques et chèques postaux	14.818.357,90	—	14.818.357,90
Caisse	328.991,92	—	328.991,92

TOTAL DE L'ACTIF 1.346.600.237,07

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 945.806.574,19

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 735.428.572,28

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 660.747.554,23	
Capital social	416.983.200,00
Prime d'émission d'actions	52.122.900,00
Réserve légale	13.736.000,00
Réserve spéciale de réévaluation	127.670.842,96
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	7.862.116,88
Réserve générale	39.000.000,00
Plus-value d'apport	3.372.494,39
REPORT A NOUVEAU	1.023.335,34
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	3.387.954,66
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	4.083.705,70
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 65.725.340,00	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	28.490.340,00
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	37.235.000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	460.682,35
DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 210.378.001,91	
Obligations à plus d'un an	10.590.300,00
Emprunts à plus d'un an	165.645.146,87
Autres dettes à plus d'un an	34.142.555,04

DETTES A MOINS D'UN AN 361.359.359,87

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 571.737.361,78

DETTES A COURT TERME : 361.359.359,87	
Fournisseurs	58.866.917,46
Taxes intérieures et douane à payer	70.640.038,84
Autres créanciers	31.301.410,00
Impôts sur les bénéfices des sociétés	8.735.509,53
Consignation d'emballages à la clientèle	2.721.173,46
Comptes de régularisation - Passif	25.882.793,89
Obligations à moins d'un an	161.400,00
Emprunts à moins d'un an	146.415,66
Autres dettes à moins d'un an	1.758.826,12
Effets à payer	161.144.874,91
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	39.434.303,01

TOTAL DU PASSIF 1.346.600.237,07

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 248.138.271,51
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 280.662.701,93